DIXIÈME ANNÉE. — N° 217 15 JANVIER 1906 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES.

L'ÉCHO
DU
MERVEILLEUX
REVUE BI-MENSUELLE

UNE PROTESTATION DES SPIRITES

Quand nous avons fondé l'*Echo du Merveilleux* — il y a dix ans, et cela compte ! — nous avons prié nos lecteurs de faire table rase de leurs conceptions scientifiques, philosophiques et religieuses, afin d'aborder, avec un esprit vierge, l'étude des phénomènes de l'Au-delà.

Il nous semblait que, jusqu'alors, la plupart de ceux qui s'étaient adonnés à cette étude l'avaient fait avec une idée préconçue : le dogme pour les Catholiques, la théorie métaphysique de l'analogie pour les Occultistes, la croyance à la survie pour les Spirites, le parti pris de nier ce qu'ils ne peuvent expliquer pour les Savants. Et nous pensions, avec un peu d'outrecuidance peut-être, que le moment était venu d'appliquer à l'étude du Merveilleux la méthode positiviste et expérimentale.

« Nous analyserons les faits, disions-nous, nous les comparerons entre eux et nous proposerons, pour les expliquer, des hypothèses rigoureusement déduites de nos observations et de nos expériences. Si les faits nouveaux, rencontrés sur notre route, infirment ces hypothèses, nous les abandonnerons ou les modifierons. Nous arriverons ainsi peu à peu à nous créer un *système*. Si ce système corrobore les théories *à priori* de telle ou telle école, nous le dirons. »

Nous avons consciencieusement rempli ce programme. J'ignore si les découvertes et les constatations que nous ferons dans l'avenir nous obligeront à re oncer aux conclusions auxquelles nous avons nabouti ; mais, à l'heure actuelle, l'ensemble de nos recherches nous paraît avoir démontré : d'abord que, en dépit des dénégations de la science officielle, qui, d'ailleurs, commence à revenir de ses préventions, les faits existent ; ensuite que, de toutes les théories qui cherchent à expliquer ces faits, celle qui en explique le plus et, par conséquent, la meilleure présentement, est la théorie catholique.

C'est en ce sens que nous avons pu dire que nous avions fait du Catholicisme Expérimental.

⁂

Il s'est trouvé que ces conclusions ont déplu aux disciples d'Allan Kardec. A différentes reprises, nous avons été par eux pris à partie. Comme nous tenons moins à nos hypothèses qu'à la vérité, nous avons toujours reproduit, pour que nos lecteurs pussent en juger par eux-mêmes, les arguments qu'on nous opposait. Nous avons loyalement et largement ouvert nos colonnes à tous les Spirites qui nous l'ont demandé, et nous avons même souvent, sans qu'ils nous le demandent, inséré, par bonne confraternité, ceux de leurs articles qui nous paraissaient intéressants. Qu'on nous cite une revue spirite qui ait eu, pour les Catholiques ou pour les Occultistes, la même obligeance ou seulement le même souci d'impartialité !

A quelques exceptions près, les Spirites ne nous ont pourtant témoigné que de la mauvaise humeur. Ils devraient plutôt nous être reconnaissants, puisque nous exposons leurs théories à un public qui, sans nous, continuerait à les ignorer...

Mais les Spirites sont ainsi ! On ne les changera pas.

Nous ne demandons pas, au surplus, qu'on les change. Tels qu'ils sont, ils nous rendent de grands

services. Ils nous permettent d'éprouver nos hypothèses. Ils nous aident à éclaircir nos propres idées. Ce qui suit va en fournir une preuve nouvelle.

***

Ce ne sont plus aujourd'hui des militants isolés du Spiritisme qui partent en guerre contre nous. Pour donner plus de poids sans doute à leur argumentation, un certain nombre d'entre eux se sont réunis en corps pour nous combattre. Ils espèrent évidemment que, sous cette poussée collective, nous allons être écrasés définitivement.

Voici la protestation qu'à l'occasion de l'un de nos derniers articles ils nous ont adressée :

Paris, le 29 décembre 1905.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Pour examiner votre argumentation, relative aux manifestations spirites (numéro 215 de l'*Echo du Merveilleux*, page 465), voulez vous nous permettre de la résumer très facilement en deux syllogismes consécutifs ?

Premièrement :

« Allan Kardec admet que nombre d'esprits sont « légers, menteurs et malfaisants ;

« *Or, ce qui est vrai d'un certain nombre, est vrai de « la totalité* ;

« Donc, d'après Allan Kardec lui-même, tous les « esprits sont légers, menteurs et malfaisants ».

Ce premier syllogisme ne pêche que par un point : on attend et on attendra longtemps la démonstration du 2e terme.

Deuxièmement :

« *Des êtres légers et menteurs, tourmentés et tour- « menteurs, présomptueux et sans scrupules, cela ne « s'est jamais vu dans l'Humanité* ;

« Or, les êtres qui se manifestent dans les séances « spirites sont tels (et tous sont tels, d'après le pre- « mier syllogisme) ;

« Donc, les êtres qui se manifestent dans les séances « spirites, ne pouvant être considérés comme ayant « appartenu à l'Humanité, ne sauraient être des « humains désincarnés, — et l'on ne peut voir en eux « que des suppôts de Satan, le prince des puissances « malfaisantes ».

Ce deuxième syllogisme ne pêche malheureusement que par un point : on attend la démonstration du 1er terme.

Encore un mot. L'*Echo du Merveilleux* prétend envisager le fait spirite sans parti pris, en vrai positiviste. Alors, que signifie cette vedette immuable sur sa couverture : « L'*Echo du Merveilleux* expose les « systèmes des différentes Ecoles, mais *il se fait une « règle* de laisser aux théologiens, si particulièrement « compétents en ces matières, *la faculté de dire le* « DERNIER MOT. »

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre considération distinguée.

J. CAMILLE CHAIGNEAU, 6, rue de Douai.
RUFINA NOEGGERATH et son cercle.
A. GAUDELETTE.
Baron et baronne C. DE ST-RENÉ.
D'AZIER-FÉCHEROULLE.
ALGOL (de la *Revue spirite*).
T. BARA.
Dr FINK HUGUENOT.
Mme HART.

Je ne songerai pas à m'étonner de l'innovation, fort piquante d'ailleurs, qu'une telle protestation introduit dans les habitudes de la presse. Jamais certainement il ne nous serait venu à la pensée de nous mettre à huit ou dix pour contester les conclusions d'un article de M. Denis ou de M. Delanne, par exemple. Les objections que nous opposent M. Cam. Chaigneau et ses amis sont bonnes ou mauvaises ; mais elles ne le sont pas plus, parce qu'elles sont contresignées de plusieurs noms au lieu de l'être par un seul. Elles valent ce qu'elles valent par elles-mêmes, en dehors des individualités qui les prennent à leur compte. Je souligne là un trait curieux de la mentalité spirite qui apprécie la force d'un argument, moins peut-être d'après les raisons sur lesquelles il s'appuie, que sur le nombre des adhésions qu'il a recueillies.

Je ne m'étonnerai pas davantage du procédé de controverse original qu'inaugurent mes contradicteurs, et qui consiste, en toute bonne foi, je le reconnais, à réduire en schéma la démonstration que l'on veut détruire, sans se demander si cette démonstration, ainsi résumée, n'est pas plus ou moins dénaturée et déformée. Je soulignerai seulement là encore un autre trait de la mentalité spirite qui applique à la discussion des idées la méthode toute subjective qu'elle applique à l'observation des faits.

Mais ces réserves faites, je remercie sincèrement M. C. Chaigneau et les personnalités très distinguées qu'il a associées à sa protestation, du grand honneur qu'ils m'ont fait en jugeant un de mes articles digne d'une telle mobilisation. On ne se ligue pas contre le néant ; on ne se coalise pas contre

le vide. . Je commence à croire que ma démonstration avait une certaine force.

***

La protestation vise trois points distincts. Examinons-les un à un.

Premier point. — J'aurais dit : « Allan Kardec admet que quelques esprits sont légers, menteurs et malfaisants. Ce qui est vrai de quelques-uns est vrai de la totalité. Donc tous les esprits sont légers, menteurs et malfaisants. » Si M. Cam. Chaigneau, qui semble nous lire avec quelque attention, avait bien voulu se reporter aux innombrables articles que j'ai écrits sur ce sujet, il aurait constaté que tel n'est pas le fond de ma pensée. Peut-être, dans l'article auquel il s'en prend, n'ai-je montré, pour éviter des redites, qu'un aspect de cette pensée. Mais je la croyais suffisamment connue pour n'y point insister davantage. Puisqu'il le faut, je m'explique.

Je reconnais que, suivant Allan Kardec, un certain nombre seulement des esprits (il est bien entendu qu'il ne s'agit ici que des esprits évoqués), sont légers, menteurs et malfaisants Mais cette constation, dont M. Camille Chaigneau ne conteste pas la vérité, suffit à étayer ma thèse.

D'abord, on pourrait dire que, si un certain nombre des esprits évoqués sont menteurs et malfaisants, cela entache de doute, tout au moins, l'ensemble des expériences spirites. On peut concevoir, en effet, que des esprits menteurs s'amusent pour nous inspirer confiance et nous tromper ensuite à jouer le personnage de bons esprits ; on ne peut concevoir que de bons esprits s'amusent, pour nous mystifier, à jouer le personnage de mauvais esprits. Quand donc, dans une expérience, nous nous trouvons en présence d'un esprit qui nous paraît bon, nous ne sommes jamais sûr qu'il est bon, en réalité; tandis que lorsque nous nous trouvons en présence d'un esprit, qui nous dit des mensonges ou simplement des balivernes, nous sommes certains que cet esprit est un mauvais esprit. Il s'ensuit que, quelles que soient les apparences de bonté, de sincérité, de sérieux que nous présente un esprit, nous pourrons toujours le soupçonner de n'être qu'un mauvais esprit qui cache son jeu. Ce doute, encore une fois, est au fond de toutes les expériences spirites.

J'entends bien. Vous me répondez : « Ce doute existe souvent, cela n'est pas contestable ; mais il est bien des cas où il se dissipe. C'est dans les cas où l'esprit évoqué donne des preuves de son identité. » A cela, je réplique : « Est-il possible qu'un esprit évoqué donne des preuves de son identité ? »

En ce qui me concerne, je ne le crois pas. Je me suis souvent expliqué sur ce point, notamment dans une longue controverse avec M. A. Erny, l'auteur du *Psychisme Expérimental*, mort récemment. J'ai formulé de nombreux arguments. Pour abréger, je n'en rééditerai qu'un. C'est en quelque sorte un argument de principe.

La preuve d'identité type, pour les Spirites, consiste dans un fait du genre de celui-ci. Un esprit évoqué donne un nom et, pour démontrer qu'il est bien le personnage défunt dont il a ainsi pris le nom, il cite un incident de son existence terrestre, inconnu des personnes présentes, ignoré même du monde entier. Il raconte, par exemple, que, durant sa vie, il a, à l'insu de tous, caché un objet dans un endroit déterminé. On vérifie. A l'endroit désigné, on trouve l'objet caché.

Cette preuve, si péremptoire en apparence, est purement illusoire. Il faut, en effet, se souvenir que, dans l'hypothèse même des Spirites, les esprits désincarnés, n'étant plus prisonniers de leurs sens et de la matière, voient et entendent tout ce que font et tout ce que disent leurs frères incarnés. Il s'ensuit que les actes de notre vie corporelle que nous pouvons cacher aux vivants, nous ne pouvons les dérober aux habitants de l'invisible. Dans ces conditions, rien ne nous prouve, lorsqu'un esprit évoqué se donne à nous pour tel personnage défunt et cite un trait de lui, réel, mais jusque-là ignoré des vivants, que nous avons affaire à l'esprit du personnage en question plutôt qu'à tout autre âme désincarnée.

Mes contradicteurs me diront que ma supposition est bien hardie et qu'en tout cas de telles tromperies doivent être rares. Je n'en sais rien et mes contradicteurs ne peuvent, sur ce point, en savoir plus que moi. Du moment qu'ils admettent avec Allan Kardec que nombre d'esprits sont légers, menteurs et malfaisants, ils admettent, *ipso facto*, qu'il n'y a pas de preuves d'identité absolue.

Ils admettent du même coup, qu'ils le veuillent ou non, car c'est la conséquence logique de ce qui précède, l'impossibilité de discerner jamais les bons des mauvais parmi les esprits évoqués.

Et la conclusion, c'est que toutes les expériences spirites sont pour le moins décevantes, puisque, si elles apportent une certitude sur la possibilité d'évoquer des esprits menteurs, elles ne fournissent qu'une présomption sur la possibilité d'évoquer des esprits sincères... Je n'ai pas, au fond, constaté autre chose, mais cela, encore une fois, suffit à justifier ma thèse.

⁂

Deuxième point. — Le second syllogisme que M. Camille Chaigneau et ses amis mettent à mon compte ne déforme pas moins ma pensée que le premier. M. Chaigneau me fait dire : « Des êtres légers et menteurs, tourmentés et tourmenteurs, présomptueux et sans scrupules, *cela ne s'est jamais vu dans l'humanité* ; or, les êtres qui se manifestent dans les séances spirites étant tels, il en résulte qu'on ne peut les considérer comme ayant appartenu à l'humanité. » Il faut, pour que M. Chaigneau me prête un tel raisonnement, que je me sois bien mal expliqué.

Je n'ai jamais voulu dire qu'il n'y avait pas dans l'humanité d'êtres légers, menteurs, tourmentés et tourmenteurs, présomptueux et sans scrupules. Quel que soit mon optimisme, je reconnais, hélas ! que l'humanité n'est pas uniquement composée de saints.

ais entre les hommes les plus pervertis et ces esprits mauvais, il y a une différence. Je l'avais marquée. M. Chaigneau n'en a pris garde. J'insiste donc.

Les êtres qui se manifestent dans les séances spirites, et qui sont légers, menteurs, tourmentés et tourmenteurs, présomptueux et sans scrupules ne sont que cela, ou, du moins, ne se montrent à nous que sous ces aspects. Il est impossible de distinguer en eux la notion du bien et du mal. Ils apparaissent comme des âmes sans conscience.

Prenez, au contraire, l'homme le plus perv erti. Accumulez, sur un même individu, tous les vices de l'humanité. Si complètement dégradé qu'il puisse être, il ne tardera pas, par un geste inconscient, par un cri, à vous montrer que la notion du bien et du mal n'est pas entièrement abolie en lui. En dépit de tout, la conscience subsiste en son âme. Il ne l'écoute pas, mais elle lui parle. S'il ment, s'il vole, s'il tue, il sait qu'il commet un acte mauvais.

Ce vicieux, ce corrompu, ce criminel endurci, supposez-le mort, et, par grâce d'en haut, autorisé à se manifester à ceux qui l'ont connu vivant. Pouvez-vous concevoir, un seul instant, qu'il n'aura d'autre idée que de mentir à ceux qu'il retrouverait ainsi ? Cela est purement absurde.

Les Spirites vous disent : « Les esprits gardent dans l'Au-delà les défauts et les qualités qu'ils avaient ici-bas. S'il y a, parmi les esprits qui se communiquent dans les séances spirites, des esprits farceurs, c'est qu'il y a, parmi les hommes, des gens qui aiment la plaisanterie. »

J'ai connu bien des mystificateurs. J'ai eu pour ami ce brave et charmant Alphonse Allais, qui, à tant de gens, en a fait voir de toutes les couleurs. Eh ! bien, non, jamais je ne croirais qu'Alphonse Allais, s'il lui était donné de revenir causer quelques instants avec les vivants, ne profiterait de la permission que pour se payer, comme autrefois, leur tête...

C'est pourtant ce que font les esprits évoqués. Ils nous mystifient sans scrupules. Pas toujours, dit M. Chaigneau. Souvent, affirme Allan Kardec. Admettons que ce ne soit que quelquefois. Ce « quelquefois » suffit encore à ma démonstration.

La question n'est pas de savoir, en effet, comme feint de le croire M. Chaigneau, s'il y a des hommes légers, menteurs, tourmentés, etc., sur la terre. Qui en doute ? La question est de savoir si ces hommes restent tels dans l'invisible, si surtout ils se montreraient tels dans le cas où il leur serait donné, comme le croient les Spirites, de se manifester à nous...

Supposons le plus mystificateur des hommes, Vivier, Sapeck, Lemice-Terrieux lui-même, revenant en France, après une absence de plusieurs années : croyez-vous vraiment que sa première pensée, en débarquant sur la terre de sa patrie, sera de faire une farce à ceux qui viendront au-devant de lui !

Et vous voudriez que des hommes, des êtres comme vous et moi, revenant, non d'un voyage, mais d'outre-tombe, n'usent de la permission de communiquer avec les vivants, que pour leur conter les mensonges ou, tout au moins, les balivernes et les niaiseries qui sont le fond de la plupart des conversations typtologiques !... Soyons sérieux.

Mais alors, si ces esprits qui disent des balivernes, des niaiseries, ou des mensonges, ne sont

pas et ne peuvent être des êtres humains désincarnés, que sont-ils ?

Nous avons le choix entre deux hypothèses, celle des Occultistes et celle des Catholiques. J'ai, pour ma part, préféré la seconde, parce que plus conforme, plus adéquate aux phénomènes... Et, ce faisant, il me semble avoir agi en bon positiviste.

⁂

Reste la petite querelle que nous cherchent mes contradicteurs à la fin de leur protestation. Ils nous reprochent cet avis imprimé sur notre couverture : « L'*Echo du Merveilleux* expose les systèmes des différentes Ecoles, mais il se fait une règle de laisser aux théologiens, si particulièrement compétents en ces matières, la faculté de dire le dernier mot. » Cet avis, paraît-il, enchaîne notre liberté de penser.

En vérité, la chose est plaisante... Est-ce que, par hasard, ce que des théologiens diraient après nous, empêcherait ce que nous aurions dit avant eux, d'avoir été dit ?

M. Chaigneau devrait savoir, puisqu'il nous suit attentivement, que les polémiques les plus vives qu'a soutenues l'*Echo du Merveilleux*, il les a soutenues contre des théologiens.

Il est très vrai que nous nous sommes fait une règle, dans ces débats, de donner la faculté de dire le dernier mot aux théologiens — mais c'est surtout pour les inciter à parler. Ils ne profitent guère de l'invitation.

La règle d'ailleurs, dans notre maison, ne s'applique pas seulement aux théologiens ; nous l'appliquons à tous ceux qui nous font l'honneur de nous discuter. Nous l'avons maintes fois appliquée aux Spirites. C'est un vieil usage de courtoisie dont nous ne voulons pas nous départir... Il ne tient qu'à M. Chaigneau d'en avoir la preuve.

GASTON MERY.

LA CAUSE DE TILLY

devant la Cour de Rome

UNE LETTRE DE M. L'ABBÉ VACHÈRE DE GRATELOUP

Dans notre dernier article, nous exprimions l'espoir de pouvoir donner aux lecteurs de l'*Echo du Merveilleux* quelques renseignements sur la situation actuelle de la cause de Tilly devant la Cour de Rome.

Voici, à cet égard, la réponse que M. l'abbé Vachère de Grateloup a bien voulu nous adresser de Rome, où il suit la marche de la procédure :

Rome, le 30 décembre 1905.

Monsieur le Rédacteur,

Votre lettre m'arrive aujourd'hui. A mon grand regret, je ne puis satisfaire votre désir ardent de connaître la marche de la cause de Tilly, étant condamné au plus absolu silence.

Tout ce que je puis vous dire, c'est que l'audience du 15 décembre a été pour moi une vraie consolation.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes sentiments distingués.

† Pr. A. VACHÈRE DE GRALETOUP.

On le voit, M. l'abbé Vachère de Grateloup n'est pas encore autorisé à se départir de la loi du silence qui lui a été imposée, comme elle l'a été à M. le curé-doyen de Tilly et à la Voyante Marie Martel elle-même.

Toutefois, malgré sa volonté d'observer la plus stricte réserve, M. l'abbé Vachère de Grateloup constate dans sa lettre un fait qui comblera de joie tous les amis de Tilly.

« L'audience du 15 décembre a été pour moi écrit-il, une vraie consolation. » Nous avons dit avec quelle ardeur M. l'abbé de Grateloup s'était spontanément mis au service de la cause de Tilly ; nous avons dit également que son vœu le plus cher était de voir ses démarches aboutir au triomphe définitif.

Du fait qu'un prêtre de son caractère et de son autorité déclare que l'audience qu'il a obtenue des plus hautes autorités ecclésiastiques a été pour lui une consolation, nous pouvons déduire cette conclusion que son intervention a reçu un accueil favorable et qu'un pas a été fait vers le résultat ardemment souhaité.

Nous nous en réjouissons et, avec tous les inlassables défenseurs de la cause de Tilly, nous saluons dès maintenant les heureuses conséquences que, partout où la voix de Rome doit être entendue, auront incontestablement les encouragements du Saint-Siège.

VIATOR.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

*** *Jumeaux.*

Tout Paris s'est intéressé cette semaine, avec une curiosité amusée et sympathique, à un double mariage original : deux frères jumeaux, MM. Alphonse et Gabriel Chanteau, jeunes peintres de talent élèves de Merson et de Besnard, ont épousé deux sœurs jumelles, Mlles Geneviève et Suzanne Renaud. Et l'extrême ressemblance de ces deux jumeaux n'était comparable qu'à la ressemblance parfaite des jumelles. Dans le chœur de la petite église Sainte-Marie des Batignolles, on a vu, assis sur les fauteuils de velours rouge et attendant la bénédiction nuptiale, une mariée très blonde et un marié très brun, qui avaient à leur côté un autre marié très brun et une autre mariée très blonde identiques à eux-mêmes. Par surcroît, on remarquait derrière les mariés deux jeunes gens, les garçons d'honneur, jumeaux aussi, et qui, de même taille et de même corpulence, pareils de traits, de moustache et de sourire, offraient encore le même type reproduit deux fois. Les assistants (une foule énorme) ont pu se croire victimes d'un de ces troubles dans la musculature de l'œil qui font voir en double les objets.

C'est l'an passé que les frères Chanteau, dont la ressemblance n'est pas moins singulière au moral qu'au physique, disent leurs amis, rencontrèrent sur une plage normande les deux gracieuses sœurs qui devaient devenir leurs compagnes, et qu'ils se fiancèrent. A partir de ce jour, Mlles Renaud, qui avaient toujours pris plaisir à porter les mêmes toilettes, et les frères Chanteau, qui s'amusaient également à vêtir des costumes identiques, décidèrent de s'habiller différemment, pour éviter des confusions... Mais à l'église, où les mêmes costumes étaient obligatoires, si mariés et mariées surent sans doute se reconnaître, il n'en fut pas de même pour les invités qui, à la sacristie, s'avançaient avec indécision, prenant un couple pour l'autre.

C'est un des plus curieux mystères de la nature que ces cas physiologiques d'un type humain tiré, en quelque sorte, à double exemplaire. Généralement la ressemblance n'est pas seulement physique, elle est aussi morale. Sauf un ascendant singulier que l'un des deux jumeaux exerce toujours sur l'autre, ascendant qui exclut rarement la fraternité la plus touchante, leur caractère, leurs goûts, leurs penchants sont presque toujours identiques. Ajoutons qu'ils ont le même tempérament.

Un trait plaisant de Marck Twain fait la parodie de cette union intime des jumeaux. C'est l'interview d'un personnage célèbre qui, après avoir donné complaisamment au reporter une foule de renseignements sur son compte, termine en disant qu'il ne peut, après tout, l'assurer de son identité :

— Vous comprenez? lui dit-il, mon frère et moi, nous étions jumeaux. On nous baignait dans la même baignoire, Or, un jour, l'un de nous deux s'y noya. On n'a jamais pu savoir lequel c'était, de mon frère ou de moi.

On observe chez les jumeaux des faits qui méritent une plus sérieuse attention, tant au point de vue psychique qu'au point de vue psychologique. Un de nos confrères citait un cas entouré de toutes les garanties scientifiques. Une jeune fille est prise subitement de douleurs. C'étaient tous les symptômes d'un accouchement ; il y avait cependant les meilleures raisons pour que cette explication fût invraisemblable. Ces douleurs, après avoir duré plusieurs heures, cessèrent peu à peu. Or, au moment même où la jeune fille souffrait ainsi, sa sœur jumelle, mariée et habitant à une très grande distance, accouchait véritablement dans des conditions difficiles.

Il y a des observations non moins précises relatives à l'effet que produisaient sur un enfant les remèdes donnés à son frère jumeau.

Dans l'ordre psychique les phénomènes de télépathie entre jumeaux sont fréquents. Mirville cite le cas de deux jumeaux habitant l'un Paris, l'autre Bologne et qui répondaient par écrit à des questions qu'ils s'étaient posées mentalement.

Le journaliste distingué que je citais tout à l'heure rapporte un fait dont il fut témoin.

Un homme d'une trentaine d'années, M. F..., avait déjeuné avec deux amis, un jour de l'été dernier, dans un restaurant de la rive gauche. Vers deux heures, il s'apprête à regagner son bureau, rue de Richelieu. Ses amis l'accompagnent.

Tout à coup, en arrivant au pont des Saints-Pères, M. F... est saisi d'une étrange angoisse. Il éprouve un trouble indicible en apercevant la Seine, et s'arrête, comme incapable de s'aventurer sur le pont. Il est agité d'un tremblement, baigné d'une sueur froide, et ne comprend pas ce qui se passe en lui.

Enfin, il ferme les yeux, ses amis lui prennent les bras et le soutiennent ; il se laisse conduire ainsi, et franchit la foule, mais demeure tout l'après-midi dans un état de prostration et de terreur irraisonnée.

Deux heures plus tard, un télégramme lui annonçait la mort de son frère jumeau, qui s'était noyé à Corbeil, à l'heure même où M. F. avait ressenti cette épouvante soudaine de l'eau.

Ces faits sont si nombreux que l'intérêt en est

médiocre Celui qui suit est plus curieux par ses circonstances tragiques.

Deux sœurs jumelles de bonne mais pauvre famille — nommons-les Marthe et Jeanne — vivaient près de leurs parents, dans un petit château du midi. L'aînée, Marthe (c'eût été la cadette, selon l'ancienne jurisprudence française, qui faisait l'aîné du dernier des jumeaux venu au monde), l'aînée fut emmenée aux eaux par une vieille parente qui vou'ait bien une jeune fille près d'elle pour lui servir de lectrice et de demoiselle de comp gnie honoraire, mais refusait de s'embarrasser des deux sœurs. Et comme la famille tenait à ménager cette vieille parente égoïste, Jeanne partit donc avec elle pour une plage mondaine.

Là. le plus affreux malheur lui arriva. Nullement surveillée par sa vieille tante, qui ne se souciait d'elle qu'aux heures où elle avait besoin de ses services, Marthe fit la connaissance d'un homme aimable et charmant, qui fascina la pauvre petite provincia'e.

Excédée de la tyrannie de sa parente, elle se laissa enlever par lui. Tout cela eut la rapidité du coup de foudre.

Or, cet homme charmant était un chenapan de la sorte la plus basse. Au bout de quinze jours à peine, Marthe était complètement désillusionnée de lui. Mesurant la profondeur de l'abîme où elle était tombée, la pauvre fille perdit la tête : elle se tua dans une chambre d'hôtel. Et comme elle n'avait pas un sou en poche pour acheter un revolver ou du poison, elle eut le courage de s'enfoncer dans le sein une longue aiguille à chapeau.

Au moment précis où ce drame s'accomplissait dans un hôtel meublé de Paris, dans le château périgourdin la famille désolée était réunie au salon, après dîner. Tout à coup Jeanne se dresse en poussant un cri. On se précipite. La pauvre enfant, la main posée sur son sein gauche, s'était évanouie. Elle gémit quelques heures et mourut, d'une rupture d'anévrisme, dit le médecin du village.

GEORGE MALET.

LES PRONOSTICS DE GUERRE et les cycles astraux

Au moment où s'ouvre l'année 1906, et avant de commencer une application des cycles ast.aux aux luttes guerrières, il est bon de fixer, en quelques lignes, les résultats obtenus par l'étude de leur action sur les phénomènes révolutionnaires.

Après avoir montré la relation intime qui existe entre les cycles astraux et les principaux groupes d'événements historiques, nous avons établi ici-même, en 1902, que la reproduction des dispositions astrales qui ont présidé à la première révolution française, devait amener vers 1903 l'ouverture d'une nouvelle période révolutionnaire. Nous avons établi que les événements devaient aller en s'accentuant pendant les années suivantes, mais surtout à partir de 1905 jusqu'en 1907.

Au mois de mars 1903, nous avons démontré que ces phénomènes ne doivent pas s'arrêter en 1907 ; au contraire, que cette année 1907 et la suivante 1908 compteront parmi les plus violentes.

Ce n'est qu'à partir de 1910 ou de 1911 que les pronostics célestes deviendront plus favorables (au point de vue antirévolutionnaire), et que la situation commencera à s'améliorer.

Enfin, nous avons établi, toujours en 1903 et à l'aide des cycles astraux, que de 1914 à 1918 un empereur ou un roi serait rétabli sur le trône de France.

Il est bon de rappeler également, relativement à ce dernier point, que la seconde solution du quatrain de Nostradamus, place cette restauration de 1915 à 1917, et que Mlle Couesdon, dans ses admirables prophéties, donne des indications qui conduisent aux années 1914 ou 1915.

Il y a là une concordance tout à fait remarquable et suggestive entre ces trois prévisions indépendantes.

Au point de vue des pays étrangers, j'ai fait observer, dès l'année 1902, que les phénomènes précédents provenant des influences astrales générales, il est clair que notre pays ne jouit à cet égard d'aucune propriété spéciale ; par conséquent, que les actions indiquées ci-dessus ne doivent en aucune façon être considérées comme limitées à la France, mais, au contraire, qu'elles doivent s'appliquer à toutes les nations civilisées, et, en particulier, à toutes celles de l'Europe ; que celles-ci sont donc, toutes, menacées par les cataclysmes révolutionnaires que nous avons décrits ci-dessus.

Actuellement, à la fin de l'année 1905, on peut dire que dans deux pays, la France et la Russie, les événements récents sont en accord complet avec ces prévisions, et sont venus leur apporter une confirmation éclatante.

Au point de vue de notre pays, d'abord, il est incontestable que, depuis l'année 1903, un changement radical s'est produit dans son état politique et gouvernemental, et que nous sommes en plein début d'une période révolutionnaire. Il suffit pour s'en rendre compte de se reporter, par l'imagination, en arrière de quelques années pour apprécier toute la différence et tout le chemin parcouru.

Mais c'est surtout au point de vue antireligieux que le mouvement anarchique a pris une extension considérable ; et, ici, nous trouvons même deux événements particuliers et bien définis, rigoureusement correspondants, et qu'il est éminemment suggestif de rapprocher l'un de l'autre. Rien ne peut mieux démontrer la similitude des deux époques, et de quelle façon précise se produit parfois l'application des cycles astraux.

Ces deux événements sont : d'une part, la rupture avec le Pape et la constitution civile du clergé au moment de la première révolution ; et, d'autre part, la rupture récente avec le Pape et la séparation de l'Eglise et de l'Etat, c'est-à-dire la nouvelle constitution civile du clergé, qui vient d'être votée par le Parlement.

Comparons les dates : la constitution civile du clergé date de juillet 1790. La rupture complète avec le Pape, la séparation des prêtres assermentés et non assermentés, date de mars 1791.

La rupture actuelle avec le Pape, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, c'est-à-dire la nouvelle constitution civile du clergé, date de décembre 1905.

De juillet 1790 à décembre 1905, différence 115 ans et 5 mois.

De mars 1791 à décembre 1905, différence 114 ans et 9 mois.

Le retour du phénomène s'est donc produit 115 ans après sa première manifestation, ce qui correspond rigoureusement au cycle astral de 114 ans à 118 ans.

C'est un des plus beaux exemples, et des plus précis que l'on puisse trouver, relatif à l'application des cycles astraux.

Examinons à présent le cas de la Russie.

Avant l'année 1903, la Russie était dans un état de calme absolu. Aucune considération ordinaire ne pouvait faire prévoir les cataclysmes qui allaient fondre sur elle, et la décomposer de fond en comble.

Elle a commencé à s'agiter en 1904, à partir de la guerre russo-japonaise. Les événements ont été en s'aggravant progressivement depuis cette époque, et ils viennent d'éclater avec violence pendant les derniers mois de l'année 1905.

Si l'on veut bien se reporter aux prévisions indiquées ci-dessus, on peut voir que ce mouvement révolutionnaire arrive juste à la date indiquée, et suit rigoureusement, pas à pas, la marche théorique qui correspond aux influences astrales.

La révolution russe constitue donc encore une vérification, tout à fait précise et remarquable, des prévisions que nous avions déduites du principe des cycles astraux.

II

J'ai promis de compléter et de préciser, vers la fin de l'année, l'étude préliminaire que j'ai publiée, en août, sur la prochaine guerre franco-allemande.

C'est ce que je vais chercher à faire aujourd'hui.

Je ne m'occuperai que de l'examen des pronostics de guerre, sans entrer dans la description détaillée des aspects de l'année qui va s'ouvrir.

Je dirai, de suite, que les objections développées par M. Jounet, dans l'*Echo du Merveilleux* du 1er octobre et du 1er novembre, me paraissent en grande partie légitimes. Non pas qu'elles soient suffisantes pour éliminer l'existence de la prochaine guerre, qui ne semble que trop certaine, mais elles peuvent l'être pour reculer un peu l'époque de son début.

Les considérations que j'ai développées dans mes articles précédents continuent, à mon avis, à être exactes ; mais leur application à l'année 1906 est peut-être un peu prématurée. Certains astres, tels que Saturne et Neptune, paraissent encore en retard par rapport aux positions nécessaires pour que les hostilités éclatent prochainement. Il est possible qu'il faille attendre quelque temps pour qu'ils aient atteint des situations plus nettes et plus caractéristiques.

Nous allons chercher à établir quelles sont les principales influences qui ont présidé aux guerres du dix-neuvième siècle et de la fin du dix-huitième ; quelles sont celles qui se présenteront dans le cours des années qui vont venir, et enfin nous ferons nos efforts pour les interpréter avec exactitude.

Ce n'est pas toujours facile. Il faudrait, pour atteindre la clarté nécessaire, et pour juger d'une manière infaillible, que l'esprit sache apprécier à leur juste valeur les multiples influences qui entrent en cause dans chacun des cas, et attribuer à chacune l'importance qui lui convient.

Il faudrait aussi que le lecteur, comme le chercheur, arrive à faire abstraction de toute notion d'intérêt personnel ou national. Il faut qu'il arrive à s'élever jusque dans la zone glaciale de l'impartialité scientifique. Il faut qu'il se mette à la hauteur de la pensée céleste qu'il doit interpréter.

Je rappellerai brièvement quels sont les résultats que l'on obtient en appliquant le principe des cycles astraux.

Le cycle de 36 à 38 ans, en prenant pour base la guerre de 1870, doit tendre à reproduire une guerre entre la France et l'Allemagne de 1906 à 1908.

Le cycle de 57 à 59 ans, au contraire, n'amènerait vers cette date aucun conflit violent. Les deux influences sont donc contradictoires.

Le cycle de 114 à 118 ans, appliqué à la première

révolution, fait prévoir pour un avenir prochain toute une série de guerres violentes qui dureront pendant plusieurs années, et qui mettront l'Europe à feu et à sang.

Les hostilités ont débuté en 1792, date de la première coalition ; elles se sont prolongées en 1793 et 1794; elles se sont partiellement apaisées en 1795, au moment du traité de Bâle ; mais elles ont repris, presque aussitôt, toute leur acuité avec les campagnes de Bonaparte en Italie pendant les années 1796 et 1797. Elles n'ont cessé qu'au traité de Campo-Formio en 1798.

Appliquons le cycle de 114 à 118 ans.

1792 plus 114 — 118 ans conduit en 1906 — 1910.

1796 plus 114 — 118 ans conduit en 1910 — 1914.

Il y a une certaine indétermination relativement au début de la lutte, puisqu'elle peut débuter de 1906 à 1910; mais ces calculs montrent nettement que la période qui va s'ouvrir verra se développer une longue série de guerres violentes.

Celles-ci pourraient commencer des l'année 1906, si on s'appuie simplement sur le principe des cycles astraux.

Cependant, si on admet les objections émises par M. Jounet, et si on tient compte du retard de certaines planètes, on est conduit à considérer cette date comme un peu prématurée, et à reculer le moment fatal.

Il est certain que déjà, pendant l'année 1905, les pronostics célestes ont été fort menaçants, et les événements qui se sont accomplis démontrent, de la manière la plus évidente, la réalité de cette menace. En fait, la France s'est trouvée placée à deux doigts de la guerre.

S'il nous a été possible d'éviter cette catastrophe, cela tient vraisemblablement à deux causes :

Premièrement, à la crainte que les Français avaient de la voir éclater, et, par suite, à leur volonté bien arrêtée de faire tout ce qu'il fallait pour l'écarter.

Il ne faut pas oublier, en effet, que les fatalités astrales ne sont jamais que relatives. Elles sont fonction, d'une part, de l'intensité des influences planétaires qui sont en jeu ; et, d'autre part, de la volonté humaine qui les subit. Il dépend des êtres qu'elles menacent d'avoir assez d'énergie pour en détourner le cours.

Il est facile de démontrer, par un exemple, la réalité du libre arbitre humain en face des influences astrales.

Cet exemple est vulgaire et commun : c'est celui que nous offre le phénomène des saisons.

La chaleur de l'été et la froidure de l'hiver sont les premières des fatalités astrales, puisqu'elles sont déterminées par la position du soleil vis-à-vis de la terre.

Les plantes, chez lesquelles la liberté est nulle, subissent les alternatives de chaud et de froid sans pouvoir s'y soustraire.

Les animaux, chez lesquels la liberté mentale est encore à l'état rudimentaire, les subissent également d'une manière presque absolue, à l'exception des oiseaux migrateurs.

L'homme, au contraire, chez qui le libre arbitre, bien que restreint, est déjà plus développé, arrive à se garantir dans une proportion d'autant plus forte qu'il est placé plus haut dans l'échelle des civilisations. Son intelligence et son industrie lui permettent de surmonter en partie cette fatalité élémentaire.

Il ne peut pas empêcher l'hiver et l'été de se produire, mais il peut se mettre à l'abri de leurs atteintes, et éviter les maux qui en résultent.

Ce qui se passe en ce cas simple, se répète d'une manière analogue dans les circonstances qui découlent des influences planétaires complexes. On peut se faire une idée très exacte du libre arbitre humain vis-à-vis de celles-ci en se figurant des relations plus compliquées, mais semblables, en somme, à celles que nous venons d'examiner à propos du phénomène des saisons.

La seconde cause qui a permis d'éviter la guerre en 1905, c'est la situation de Saturne et celle de Neptune. Ces deux planètes, en effet, sont encore un peu en retard par rapport aux positions violentes qui auraient rendu inévitable l'ouverture des hostilités.

Saturne, interrompant sa marche en avant, est passé en mouvement rétrograde à partir du mois de septembre. Il est ainsi rentré en région d'air, et n'a pas continué sa route vers la région de feu.

Il en est résulté que la situation s'est améliorée depuis cette époque, au lieu de s'aggraver comme elle l'aurait fait si le déplacement direct s'était prolongé.

Quant à Neptune, il paraît être encore à l'extrémité de la région d'air qui correspond au signe des Gémeaux, et, comme son mouvement est très lent, il mettra probablement trois ou quatre ans avant d'en sortir.

Il est difficile d'indiquer une date précise, à cause de l'état d'ignorance où nous sommes relativement à la limite des régions d'air et de feu. Il m'a été impossible jusqu'à présent de résoudre cette question ; mais j'ai en vue un procédé qui me permettra peut-être d'y arriver, si je parviens à me procurer les données statistiques qui me sont nécessaires.

Neptune continue donc, actuellement, à protéger les nations démocratiques telles que la France. Il en résulte même que si la guerre éclatait maintenant, elle serait beaucoup moins défavorable pour notre pays

qu'elle ne le sera plus tard, dans quatre ou cinq ans, lorsque cette planète sera entrée en région de feu.

Pour arriver à déterminer, avec le maximum de probabilité, l'époque de la déclaration de guerre, il faut quitter les généralités et rechercher directement quels ont été les aspects célestes au moment des campagnes de 1792 et de 1870.

Elles ont été caractérisées, toutes deux, par une même disposition astrale, par l'opposition de Saturne et de Jupiter, et cela dans des conditions analogues.

En 1792, Jupiter se trouvait en région d'air sur la limite de la Balance et du Scorpion, opposé à Saturne situé en région de feu sur la limite du Bélier et du Taureau.

En 1870, Jupiter était en région d'air dans les Gémeaux, opposé à Saturne en région de feu dans le Sagittaire.

L'opposition de Jupiter et de Saturne est un des aspects célestes les plus caractéristiques des événements violents, et en particulier de l'état de guerre.

Or, cette disposition se reproduira en 1910. Elle se présentera même alors dans des conditions identiques à celles de 1792, c'est-à-dire au même endroit du ciel.

Il est légitime d'en conclure qu'il est extrêmement probable qu'il y aura une guerre à cette époque.

Cela ne prouve pas qu'elle ne puisse pas éclater plus tôt ; il importe de préciser à cet égard la signification des pronostics.

On a vu, plus haut, que le cycle de 36 à 38 ans tend à ramener une guerre de 1906 à 1908 ; que le cycle de 114 à 118 ans tend à la faire arriver de 1906 à 1910.

La date exacte du début est indécise. D'après le principe des cycles astraux, la lutte peut éclater à un moment quelconque à partir de 1906 jusqu'en 1910.

La seule indication supplémentaire qu'on puisse donner, c'est qu'en faisant une étude de détail et de précision, on arrive à trouver que, parmi ces diverses époques, c'est l'année 1910 qui est la plus dangereuse au point de vue militaire.

Si mon opinion peut paraître intéressante, mais ceci est une simple opinion, ce n'est plus un calcul, je dirai que je crois qu'avec de la prudence et de la sagesse, nous pourrons probablement éviter la guerre en 1906, 1907 et 1908 ; mais que pour 1910, les caractéristiques sont tellement mauvaises, ainsi qu'on le verra plus loin, qu'elles emporteront toute résistance et que nous serons forcés, à cette date, de subir le cataclysme.

Il ne faudrait pas supposer que l'analogie entre les aspects célestes de 1792 et de 1910 est absolue, et que les résultats semblent devoir être les mêmes. C'est le contraire qui paraît vrai : si on étudie en détail les pronostics de 1910, on est conduit à les considérer comme devant être nettement défavorables à notre pays.

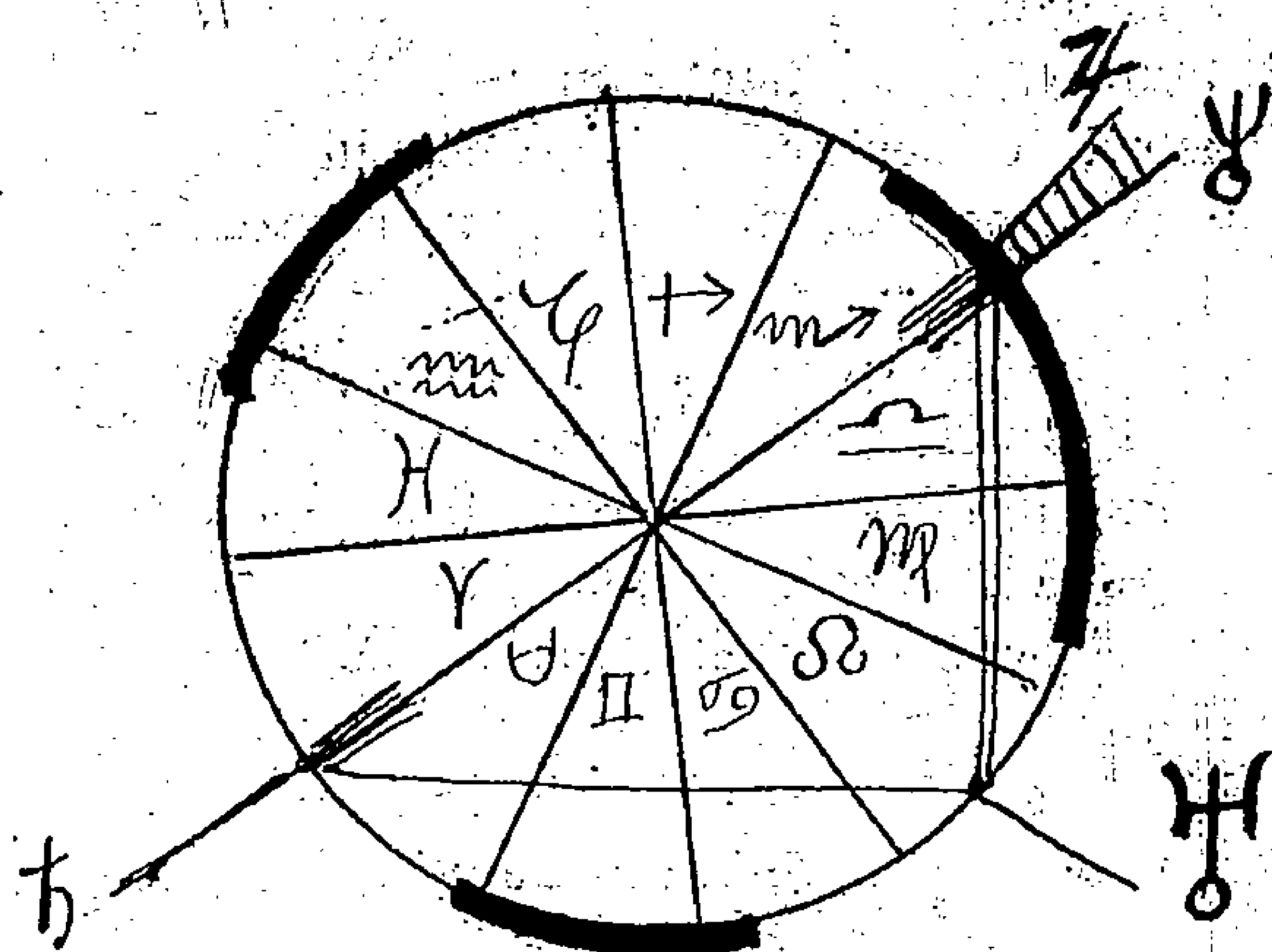
Les résultats de la campagne de 1792 ont été dus à une cause tout à fait spéciale, qui ne se répètera pas en 1910 ; ce seront même des conditions opposées qui se présenteront alors.

Cette cause, c'est la situation extrêmement favorisée dans laquelle s'est trouvé Neptune ; situation qui a tout emporté, car, d'après les autres influences, la campagne de 1792 aurait dû consister en une série de défaites pour la France, et c'est ainsi qu'elle avait commencé.

Pour permettre de juger cette disposition céleste, je l'ai représentée dans la figure suivante, où sont mentionnées seulement les quatre grosses planètes.

Je ne possède pas les données nécessaires pour calculer rigoureusement leurs positions en 1792 ; celles qui sont indiquées sont donc seulement approximatives. Cependant, je ne crois pas qu'il y ait aucune erreur sérieuse, et, par suite, les situations réelles doivent être voisines de celles qui sont marquées ici.

Les régions d'air ont été représentées en renforçant le trait qui marque le pourtour zodiacal.



Position des grosses planètes en 1792 pendant la première coalition

On peut se rendre compte d'après cette figure :

1° De l'opposition de Jupiter et de Saturne ;

2° De la quadrature d'Uranus sur Saturne d'une part, sur Jupiter et Neptune d'autre part ;

3° De la situation favorisée de Neptune.

Cette planète est située en plein cœur de la région d'air de la Balance, c'est-à-dire dans la partie la plus brillante et la plus bénéfique de tout le pourtour céleste. De plus, elle est en conjonction avec Jupiter l'astre bienfaisant par excellence ; elle est donc extrêmement favorisée.

On peut ajouter que vers le début du mois de novembre, au moment de la bataille de Jemmapes, cette

planète est également en conjonction avec le Soleil, autre condition très avantageuse.

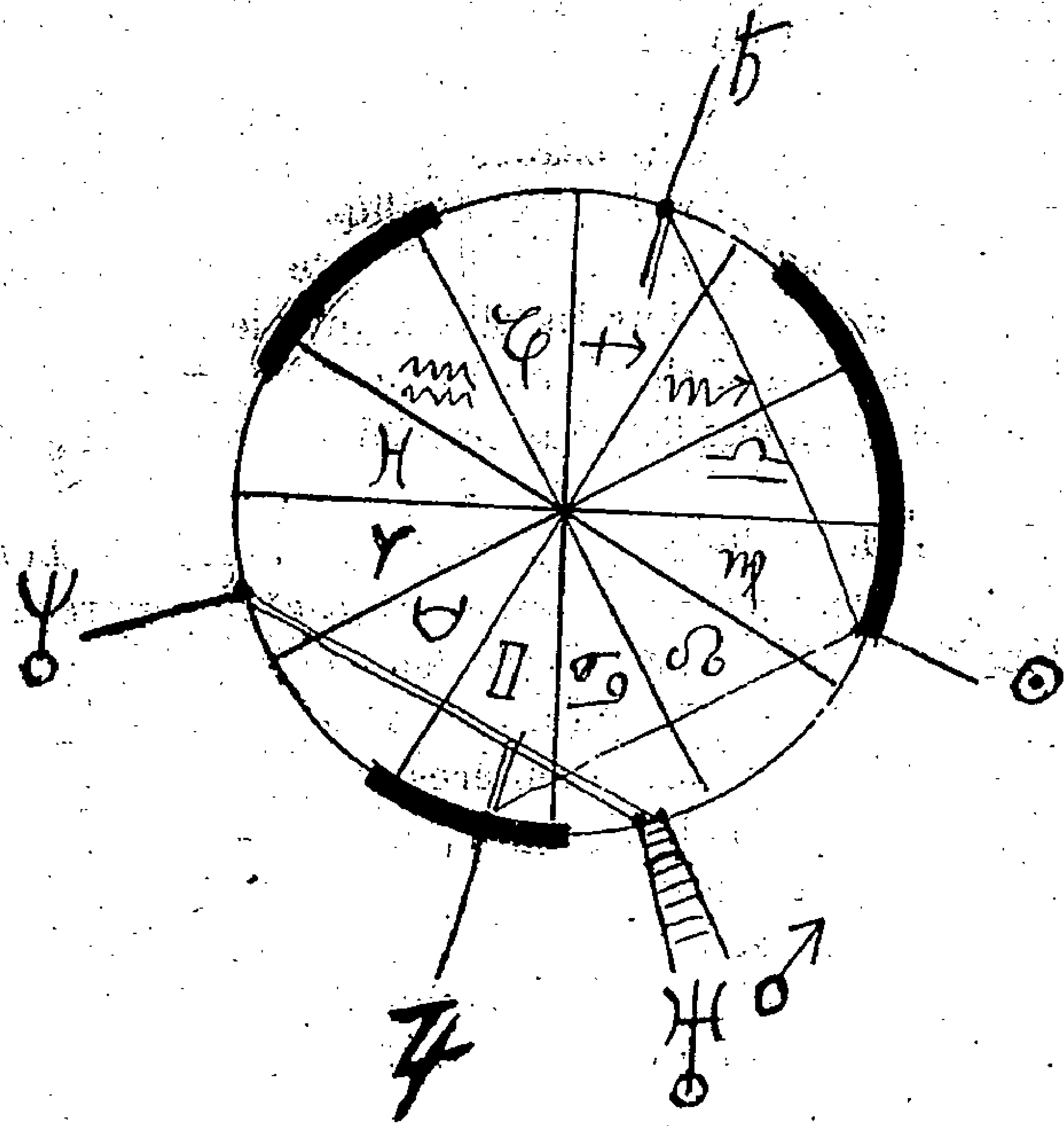
Il est difficile d'imaginer pour un astre une situation plus favorable que celle où se trouvait Neptune en 1792. Elle réunit, à la fois, la plupart des dispositions les plus heureuses qui peuvent exister pour une planète.

Or, on sait que Neptune est intimement uni aux intérêts de la plèbe et des révolutionnaires ; on a pu en voir la démonstration dans plusieurs des articles publiés antérieurement.

C'est à cette veine inouïe d'être tombées sur ces aspects neptuniens que les armées républicaines de 1792 ont dû leurs invraisemblables succès.

Si on fait l'étude des influences astrales qui ont présidé à la campagne de 1870, on constate qu'elles sont tout à fait différentes des précédentes ; en particulier Neptune y est nettement maléficié.

La figure suivante représente la position des principaux astres du système solaire en 1870, au début du mois de septembre, au moment de la bataille de Sedan et de la fondation de la troisième République.



Position des astres au début de septembre 1870, bataille de Sedan. Fondation de la troisième République

Plusieurs aspects importants se distinguent avec facilité sur cette figure :

1° L'opposition de Jupiter et de Saturne.

2° La situation d'Uranus et de Mars.

3° La position de Neptune.

Cette dernière planète, en 1870, était dans le Bélier, c'est-à-dire dans la plus funeste des régions de feu.

Elle occupe même une place à peu près exactement opposée de celle qu'elle avait en 1792. Elle était donc, au moment de la guerre franco-allemande, fortement maléficiée.

Cette mauvaise situation était encore aggravée par la quadrature de Mars et d'Uranus.

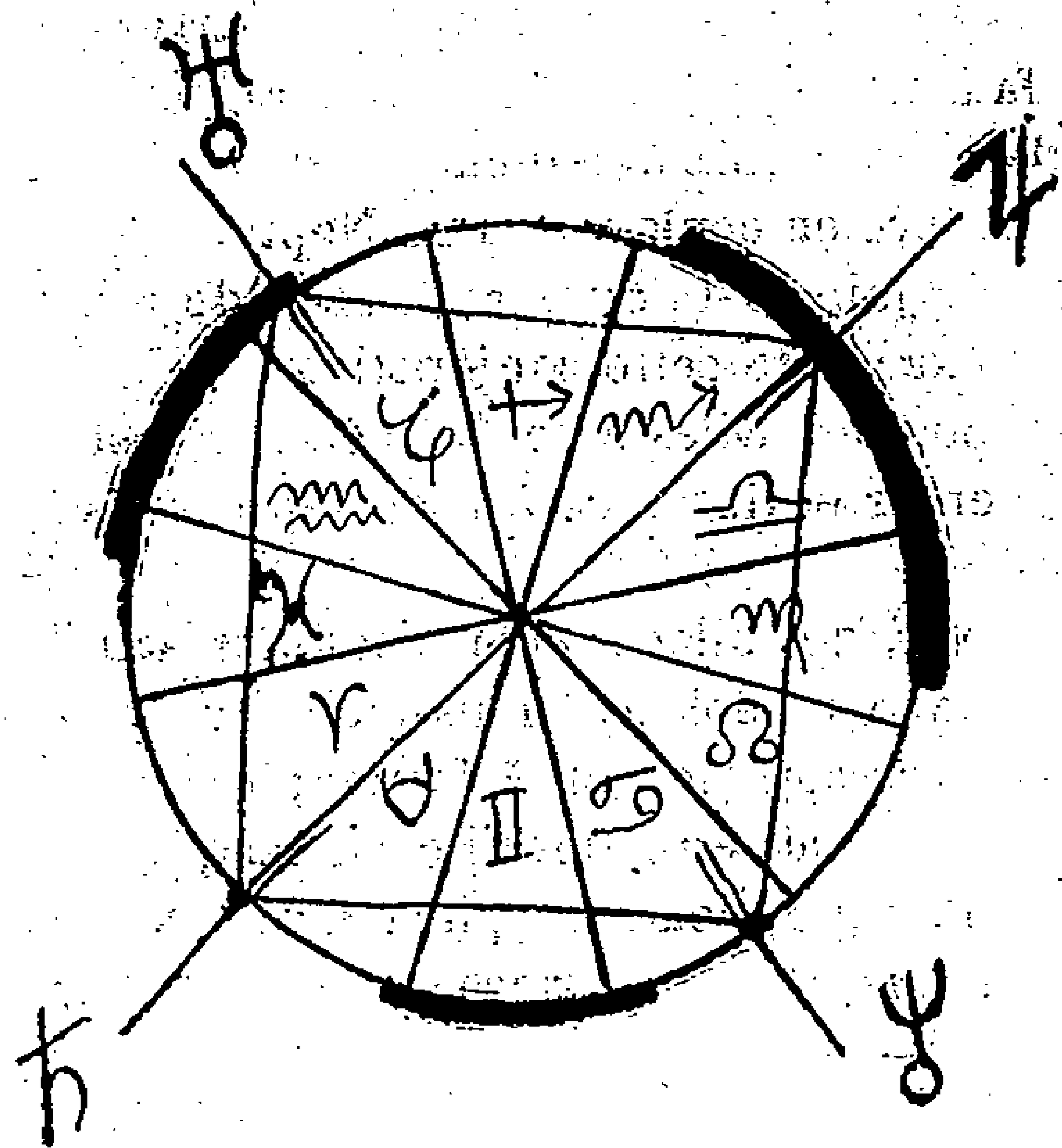
La France, nation démocratique, était par cela même nettement menacée par les influences astrales, et c'est de là que sont venus, en grande partie, les désastres qu'elle a subis à cette époque.

On peut remarquer d'ailleurs combien cette disposition céleste, qui correspond à la bataille de Sedan et à la fondation de la troisième république, présente des caractéristiques malfaisantes.

Il y existe, en effet, de multiples aspects de quadrature et d'opposition : opposition de Jupiter et de Saturne avec quadrature du Soleil sur ces deux astres ; conjonction d'Uranus et de Mars, la planète fatale, tous deux en quadrature de Neptune ; enfin, quatre planètes importantes, Neptune, Uranus, Mars et Saturne sont en région de feu.

Dans la figure suivante, j'ai représenté la situation des astres telle qu'elle aura lieu en 1910.

Ici encore les positions indiquées sont seulement approximatives, mais elles doivent être très rapprochées de la réalité.



Position des grosses planètes en 1910 au moment de la prochaine guerre

On peut constater sur cette figure :

1° L'opposition de Jupiter en région d'air avec Saturne en région de feu, dans des situations identiques à celles de 1792.

2° L'opposition d'Uranus et de Neptune, qui est caractéristique des luttes religieuses et sociales, et qui s'est présentée telle quelle, au même endroit du ciel, en 1572, au moment de la Saint-Barthélemy.

3° La position de Neptune en région de feu.

Sa situation est donc comparable à celle qu'il avait en 1870, et contraire à celle de 1792.

Il en résulte que les intérêts démocratiques que cette planète représente subiront à cette date des revers sérieux, et que la France, qui est dominée par eux, sera frappée par des calamités analogues à celles de 1870.

Il y a lieu de remarquer combien les influences astrales de 1910 seront malfaisantes et guerrières.

Les quatre planètes principales occupent les sommets d'un carré, réalisant ainsi de multiples aspects de quadrature et d'opposition :

Opposition de Jupiter et de Saturne en quadrature tous deux de Neptune et d'Uranus.

Opposition de Neptune et d'Uranus en quadrature des précédents.

Il est difficile, sans avoir les tables astronomiques exactes, d'indiquer actuellement les aspects particuliers dans lesquels entreront les autres planètes à marche plus rapide. Cependant, à la précision près qu'il est possible d'obtenir, on peut prévoir, dès aujourd'hui, l'existence d'une conjonction de Mars avec Neptune vers le mois de juin, et celle d'une conjonction de Mars avec Jupiter vers la fin d'octobre.

Ce seront les moments les plus graves de cette année fatale. L'époque de la déclaration de guerre coïncidera vraisemblablement avec le moment où Mars arrivera en conjonction de Neptune, c'est-à-dire au mois de juin 1910, ou vers le mois de juin, suivant l'époque exacte de cette conjonction.

La disposition céleste de l'année 1910 est une des plus violentes et des plus funestes qui puisse se produire.

Nous tous, qui allons être englobés dans ce prochain cataclysme, soit par nous-mêmes ou par nos fils, nous pouvons commencer à frémir; car cette disposition ne pourrait être traduite en langage ordinaire que par la répétition multipliée d'un mot sinistre : massacre, massacre, massacre.

NÉBO.

CEUX QUI NE CROIENT PAS AU MERVEILLEUX

Chez M. Maurice Barrès

Ce n'est ni dans le joli salon de sa villa de Neuilly, ni dans son grand cabinet de travail d'homme qui adore les livres et les entasse, que j'interviewai M. Maurice Barrès.

Quand j'arrivai chez lui, le futur académicien — M. Barrès le sera certainement dans quelques jours — descendait très pressé. Son automobile l'attendait devant la porte. Il me fit monter près de lui et c'est, dans la trépidation vertigineuse de notre promenade, qu'il me parla du Merveilleux. La chose, on l'avouera, n'était pas banale.

J'avais cru que Maurice Barrès, qui publia jadis une pénétrante étude sur Stanislas de Guaita, aurait sur le Merveilleux des idées bien à lui ou tout au moins des impressions intéressantes. Jugez de ma stupéfaction lorsque, à peine assis dans l'automobile, il me déclara d'un air ennuyé :

« Je ne connais point le Merveilleux et je me hâte d'ajouter que je ne veux point le connaître.

« Je n'ai vu aucun de ces phénomènes que vous appelez merveilleux, et j'avoue que je ne me suis jamais intéressé ni aux fantômes, ni aux maisons hantées, ni aux prétendues matérialisations, dont, je crois, on s'occupe beaucoup en ce moment.

« Je n'ai point la curiosité de ces choses et je n'ai jamais essayé de percer les mystères de l'occultisme et du spiritisme, pas plus d'ailleurs que je ne me suis fait expliquer comment fonctionnait le téléphone et de quelle façon on était arrivé à la découverte de la télégraphie sans fil.

« Je m'intéresserais beaucoup plus néanmoins aux choses qui sont purement scientifiques et que je puis comprendre qu'à toutes les fables de revenants que l'on raconte. Car j'aime les choses que je comprends. Mon plaisir à moi c'est de comprendre, de saisir du moins les chaînons les plus immédiats de la série des causes.

« Si le Merveilleux pour vous est l'incompréhensible, je ne veux point vous entendre, car l'incompréhensible, c'est le désordre, et j'aime constater en toutes choses l'intelligence qui a présidé à leur fabrication. Les choses naturelles m'intéressent davantage, et à un miracle qui m'ahurit, sans plus, je préfère le phénomène le plus commun, par exemple la croissance d'une plante. Dans ce phénomène si simple, je puis au moins contrôler ce que les botanistes nous disent de la métamorphose des formes végétales.

« Qu'il existe des phénomènes inexplicables dans l'état actuel de la science, je ne le nie point, certes; mais je crois qu'un jour viendra où les hommes pourront les expliquer. Que les savants cherchent à les connaître, c'est leur devoir ; quant à moi, je me les ferai expliquer... peut-être, le jour où il sera possible de les comprendre.

« En attendant, si, parmi ces faits merveilleux, il y a du Surnaturel, par conséquent de l'inexplicable, j'estime que les simples humains ne doivent pas chercher à le démêler. Ces faits sont alors du domaine de la religion et des prêtres.

« J'ai assisté à quelques séances de spiritisme, mais il ne *m'arrivera plus* d'y revenir, car ces séances sont pour moi d'un ennui mortel.

« J'ai été l'ami d'enfance d'un occultiste célèbre, qui était d'ailleurs un esprit magnifique, Stanislas de Guaita.

« Je suis resté jusqu'à sa mort son meilleur ami, je l'ai toujours supplié de ne jamais me parler du Merveilleux. Il a dû en parler à d'autres, puisqu'il a écrit les livres que vous connaissez, mais je n'ai jamais connu Stanislas de Guaita, occultiste.

— La Lorraine est pourtant un pays de sorciers. Il est impossible que vous ne connaissiez pas au moins le Merveilleux de votre pays.

— Oui, je sais que la Lorraine a été longtemps un pays de sorciers. Il en reste peut-être quelques-uns encore, mais je n'en connais pas et, en tout cas, ils exercent leur métier dans le plus grand secret.

« Les Lorrains, voyez-vous, sont pleins de bon sens et ils ne s'intéressent guère aux fantômes et aux maisons hantées.

« Il y eut longtemps, en Lorraine, beaucoup de sorciers, en effet. Je crois même qu'ils abusaient un peu de leur pouvoir. Un beau jour, un homme, d'intelligence droite et saine, nommé Nicolas Remi (en latin Remigius) en fit brûler environ douze cents. Le pays, dès lors, fut purgé.

« Je n'ai jamais voulu connaître de près un de ces sorciers, comme d'ailleurs je n'ai jamais lu les récits d'apparitions de fantômes qui se sont produites ces temps derniers. »

M. Barrès voulut cependant me faire plaisir. Il me demanda de lui raconter les expériences récentes du docteur Richet à la villa Carmen. Je m'exécutai, me souvenant que, quelques instants auparavant, le célèbre romancier m'avait dit : « Les histoires merveilleuses ne m'intéressent pas. Quand on m'en raconte, par politesse, j'ai l'air d'écouter, mais je pense à autre chose. »

Pendant que je parlais, M. Maurice Barrès regardait filer son automobile au milieu des voitures qui, à ce moment, descendaient l'avenue des Champs-Elysées. Perplexe, mon récit achevé, j'attendis quelques instants.

— Oui, tout cela est très curieux, dit M. Barrès, paraissant sortir d'un rêve, mais.... ce qui me préoccupe beaucoup plus, c'est que je suis en retard d'une demi-heure... »

Je jugeai qu'il était inutile d'insister. Décidément, M. Maurice Barrès ne s'intéresse pas au Merveilleux.

JOSEPH SUBRA.

Expériences de psychométrie

Que M. Dace, le jeune occultiste bien connu, veuille bien nous pardonner d'avoir pris son salon comme champ d'observation.

Sa dernière soirée, — qui réunissait chez lui plusieurs personnalités du monde des lettres — nous ayant permis d'observer certains phénomènes concernant la voyance psychométrique, il nous paraît intéressant de les soumettre aux lecteurs.

On sait à quoi tendent ces sortes d'expériences. Les occultistes prétendent que des impressions et des images peuvent s'enregistrer dans les objets qui en ont été les témoins ; de sorte qu'avec un bijou, par exemple, le sensitif retrace les scènes passées dans lesquelles le possesseur du bijou a joué un certain rôle.

L'objet qui devait servir ce soir-là à l'expérimentation, avait été apporté par l'une des invitées. Il était soigneusement enveloppé de papiers qui en dissimulaient la forme, et sa propriétaire actuelle ignorait absolument les détails de son histoire.

Une note cachetée devait nous la faire connaître ultérieurement.

Les sujets de l'expérience furent désignés par M. Dace, qui s'est porté près de nous garant de leur bonne foi et de leur honorabilité.

C'était Mme T., une jeune femme du monde, autrefois très bon médium. Mais, que cette qualification d'ancien médium n'aille pas éveiller l'idée de tare nerveuse. Nous pouvons affirmer que l'examen physiologique le plus scrupuleux, ne saurait découvrir chez cette personne le moindre indice névropathique.

Il en va de même pour M. P. Borderieu, jeune homme d'une vingtaine d'années, que passionnent les questions occultes et qui est un psychomètre remarquable.

Au point de vue pathologique, nous ne pouvons malheureusement pas en dire autant de Mlle Jeanne P., jeune fille de dix-neuf ans, délicieusement sensitive, mais qui présente parfois certains indices physiologiques de nervosité, ni de Mme de P., voyante de profession, souvent fort intéressante.

C'est Mme T. qui commence la série des expériences. Les trois autres psychomètres sont exclus du salon, afin que leur esprit ne subisse aucune suggestion.

Sur les conseils du maître de la maison, la jeune femme approche l'objet de son front et, recueillie, attend qu'une image se présente.

Quelques instants passent, puis elle dit, de plus en plus agitée, angoissée :

« Je vois une femme endormie... Je sens qu'elle a la fièvre... Il faut qu'elle se lève et qu'elle parte en voyage... le pays lui est inconnu... et elle appréhende ce départ... Elle s'est levée... mais son mal s'aggrave... *Il me semble qu'elle va mourir*.. (1)

M. Dace, sentant l'énervement de son sujet, interrompt l'expérience, et Mlle Jeanne est appelée.

L'objet contre le front, elle déclare d'une voix un peu changée :

— Je vois une rue large, avec beaucoup de voitures... Je ne connais pas cette rue... Il y a des marches qui la terminent, et qui doivent conduire à une autre rue... J'aperçois un homme qui monte dans un tramway...

Comme la voyante paraît vouloir le suivre pendant toute la longueur du trajet, M. Dace reprend l'objet, souffle dessus, pour changer, dit-il, le cliché, puis le remet à Mlle Jeanne en lui disant :

— Vous êtes arrivée.

Sur cette affirmation, la jeune fille reprend :

— Il descend du tramway... il se trouve *en dehors des fortifications*... Il descend vite... il a l'air très excité... *J'entends trois détonations*, il est blessé... mais pas gravement... Il tient l'objet dans sa main, puis il le remet dans sa poche... Il saigne très peu... il marche... *il part seul*...

Je le vois comme s'il était parti, et qu'il revienne après un certain temps...

Il se promène devant une maison... Une femme, une jeune fille vient le rejoindre... ils discutent... Un officier paraît. Il emmène la jeune fille... Le jeune homme reste seul...

(Un temps)... Il a tiré à *la tempe gauche*... Le revolver est par terre... Il y a des gens autour... *Lui est mort*.

Le petit drame qui vient de se dérouler dans l'*aura* de Mlle Jeanne produit une certaine impression sur l'assistance, qui ne doute pas qu'il y ait là une lueur de vérité ; puis on appelle Mme de P...

La voyante est très nerveuse.

— Je vois, dit-elle, beaucoup de brouillard... Une sorte d'électricité me picote partout... L'objet a voyagé... C'est un homme qui l'a porté... Il s'est servi de ce revolver lors d'une attaque nocturne... Il se sauve à toutes jambes ; il a laissé quelqu'un sur le carreau... Il est émotionné... Il est de taille moyenne ; très nerveux. Il fait des études de mœurs de toutes sortes ; il visite Paris et prend beaucoup de notes...

M. Dace, sentant qu'elle s'égare, cherche à la ramener au fait, en lui disant :

— Voyez quand et à quelle occasion cet individu s'est débarrassé de son revolver.

— A la suite de cette histoire, dont le souvenir lui était pénible.

(1) Toutes ces phrases ont été sténographiées.

Après cette déclaration, M. Borderieu, qui doit terminer la série des expériences, prend place sur la sellette.

D'abord, ce jeune homme déclare avoir l'impression très nette du feu, *d'un feu pénétrant à l'intérieur*. Puis il dit :

— Je vois une boutique avec un homme en blouse blanche qui commande des employés qui sifflent... Maintenant, je vois des pièces de fer... un gros Monsieur ceint d'une écharpe... Ça passe... Un homme brun debout, devant une table, les deux mains posées dessus... le rebord de la table est en cuivre... Ses deux mains sont ouvertes, il regarde le portrait d'une petite fille, et une lettre qui vient d'une personne ayant le tempérament sanguin... C'est un homme brun, signé de Mars et de Mercure.

... J'ai l'impression horrible du sang qui sort d'une tête... comme d'un trou... Le même homme que tout à l'heure, les bras en croix... par terre... comme assommé... Le sang coule du trou à la tête... et en même temps, au dessus de lui, je vois sa forme qui flotte dans l'air. On emporte le corps... la forme suit, comme accrochée.

Ça passe... la Bauce maintenant... chemin creux ..

Mais le sujet étant fatigué, M Dace l'interrompt et lui demande quelle tempe était trouée. Il répond sans hésitation : « La droite. »

Mlle Jeanne déclare alors spontanément :

— J'ai désigné tout à l'heure la tempe gauche, mais je me suis trompée. L'image que j'ai vue me faisait face ; il s'est brûlé la cervelle à ma gauche, par conséquent à sa droite. Je m'aperçois maintenant de mon étourderie.

Ceci dit, on décachète l'enveloppe, qui contenait une note brève déclarant que l'arme avait appartenu à un certain X, jeune homme brun qui avait tenté de se suicider deux fois aux environs de Paris, à la suite de chagrins d'amour, causés par l'abandon de sa fiancée qui l'avait quitté pour un commissaire de la marine. Il s'était tué à la seconde tentative.

De ceci que conclure? Rien de hâtif. Ces études sont à leur début. Pourtant, en rapprochant les observations, un fait s'en dégage : c'est l'impression de tristesse qui émane de l'arme enveloppée. Même Mme T..., qui semble s'être le plus éloignée de la vérité, a eu le sentiment net de la mort. Cependant, interrogée quelques instants après, cette dame affirme ne s'être point doutée qu'elle tenait un revolver. Il n'y a donc pas là d'enchaînement de pensées et d'images issues de l'objet.

Dans le cas de Mme de P..., au plus, pourrait-on dire qu'il y a eu lecture de pensée entre elle et M. Dace, qui l'a quelquefois magnétisée et qui savait, en gros, de quoi il s'agissait. Mais on devrait se demander comment il se fait que la transmission télé-

pathique soit bornée à cette seule idée et ait entraîné la naissance d'images aussi éloignées de la vérité que celles qui furent perçues.

Il serait même très curieux de savoir si ce revolver n'a pas été témoin de faits semblables à ceux présen tés par la jeune femme. — Malheureusement, il est évocateur de si lugubres souvenirs qu'il est bien difficile d'interroger la famille.

Il nous reste maintenant à considérer les deux cas très intéressants de Mlle Jeanne P. et de M. Borderieu. Devant leur netteté, on ne peut que s'arrêter hésitant. Quant à conclure, c'est autre chose. Le fait pourtant certain, inéluctable est là, vu par tous deux : *Un homme brun s'est suicidé avec un revolver, en se tirant une balle dans la tempe droite.*

Qu'importe que les autres détails ne concordent point! Cela prouve simplement — et cela n'était pas à prouver — qu'aucune connivence n'existait entre les voyants. Qu'importe que des détails fantaisistes aient été donnés! Ils montrent que des causes extérieures peuvent influencer ceux qui se livrent à ces expériences.

Mais tous ces à-côté ne détruisent pas le fait en lui-même : la probabilité que, dans certaines conditions, on peut évoquer, faire parler le souvenir des choses. Et les murs, et les pierres du chemin, et les vieux arbres, et les vieux bibelots s'animent ainsi d'une vie fantastique, témoins de tant de choses qu'ils pourront peut-être nous conter un jour.

LOUIS MAURECY.

La Chambre rouge de la rue Lepic

LE PACTE

Nous avons demandé à « Dynam », le médium de la Chambre rouge de la rue Lepic, quelques éclaircissements nouveaux sur les faits extraordinaires dont, après M. Georges Montorgueil, nous parlions dans notre précédent numéro. Voici l'article (qu'il faut lire entre les lignes) que Dynam nous a adressé.

J'avoue qu'il y a des mystères qu'on ne saurait frôler sans se brûler quelque peu, à savoir tous ceux qui, ne glorifiant pas la Loi éternelle dans la Lumière, sont du ressort de l'abîme. J'appelle Lumière les trois divisions du Feu : l'Intellection (1), l'Astralisation (2) et l'Elémentation (3).

Mais, tout en admettant l'opinion empirique de l'inévitable *brûlure*, il nous reste à distinguer entre brûlure et brûlure.

Le pacte diabolique est toujours chose effrayante dans les âmes timorées, envahies par un scrupule religieux, scrupule d'ailleurs absolument respectable.

Or, il s'agit de savoir s'il y a eu effectivement pacte à la base des diverses étrangetés entrevues chez l'ingénieur de la rue Lepic.

Pour ceux qui n'ont pas eu dans leur destinée d'êtres initiés aux troublants prologues des sombres sabbats, je ne célerai pas une vérité opportune que j'ai volée en bas et qui peut intervenir souvent dans les jugements gratuits portés par les hommes sur les hommes.

Il faut qu'on sache bien qu'il y a trois sortes de pactes diaboliques : un de *complaisance* à la surface de l'Abîme, un d'*envahissement* sous ses voûtes, et un de *coaction* dans son centre. Celui-ci est intégral ; il consiste en l'adoration de « l'Ombre de Dieu », qui possède et contraint.

Celui qui *pratique* le pacte de complaisance ne fait pas l'Ange de négation, héritier de son âme ; il a tout simplement une tare occulte, un péché profond, qui sert de fondement à l'union diabolique et qui lui permet d'accomplir un mariage mystique monstrueux. C'est celui-ci qui doit nous préoccuper.

Ce pacte donne à l'homme une incroyable prudence dans le monde de la nuit, car cet homme est alors investi de l'intelligence doublée de l'ironie radicale de l'Esprit réprouvé qui se communique directement à lui. Etre malheureux, il devient, dans certaines circonstances provoquées, l'instrument de la force du mensonge absolu opposé à l'Agent universel. Il semble produire alors des miracles qui, en réalité, ne sont que choses creuses, illusoires et apparentes. Ainsi faut-il dénommer les phénomènes de lévitations, de matérialisations, de luminosités et d'ubiquités qui nous intéressent. Inconscient du grand mal intellectuel et moral, il ne s'apercevra pas que ses pratiques feront surgir mille théories hérétiques sur l'exégèse des étrangetés constatées, théories qui, à leur tour, engendreront toute une caste de sophistes pour la plus grande gloire de la Babel du monde et le triomphe final de l'ultime nuit, là est le doigt de Satan. Voilà ce qu'il faut savoir des séances de la rue Lepic.

Je sais bien, qu'on désirerait encore plus de netteté de ma part sur les moyens mécaniques employés il y a vingt ans, mais il m'est impossible d'aller plus loin en ce qui concerne l'intime économie qui reliait les forces aux faits. Ceux qui la *savent* parmi mes anciens collègues du *médiocre* sabbat, comprendront toute l'importance sociale qui m'oblige à garder le silence sur ce trop pénible sujet.

Qu'il me soit permis cependant en toute sincérité de

(1) Lumière intellectuelle.
(2) Lumière solaire.
(3) Lumière artificielle.

les avertir que les âmes des hommes de bonne foi sont comme des hosties consacrées par le Seigneur, et que ce n'est pas impunément qu'on les verse dans l'erreur: il reste toute une vie pour payer la rançon.

Certes, le Christianisme a assez de ses lumières, de sa thaumaturgie, de ses nombres et de ses harpes pour enivrer les esprits les plus audacieux et les cœurs les plus brûlants. Basile Valentin et Raymond Lulle ont reconnu son incomparable flambeau, et c'est avec LUI qu'ils se sont promenés dans les ténèbres des mystères où se trouvent les signes emprisonnés de la vie!

DYNAM.

LES

Révélations de Marie Lalaste (1)

Un de nos amis nous signale l'extrait suivant des révélations de Marie Lalaste. A la veille de l'application de la loi de séparation, cet extrait revêt, en effet, une actualité saisissante. Nous pensons que beaucoup de nos lecteurs ne le liront pas sans intérêt.

« Aujourd'hui je veux vous parler de votre patrie :

« Je vous ai entretenue plusieurs fois de la France, mais je ne vous ai point dit encore ce qu'elle est ni comment elle agit ; écoutez :

« Le premier roi, le premier souverain de la France c'est moi. Je suis le maître de tous les peuples, de toutes les nations, de tous les royaumes, de tous les empires, de toutes les dominations ; *je suis particulièrement le maître de la France*. Je lui donne prospérité, grandeur et puissance au-dessus de toutes les autres nations quand elle est fidèle à écouter ma voix. J'élève ses princes au-dessus de tous les autres princes du monde, quand ils sont fidèles à écouter ma voix. Je bénis ses populations plus que toutes les autres populations de la terre, quand elles sont fidèles à écouter ma voix. *J'ai choisi la France pour la donner à mon Eglise comme sa fille de prédilection*. A peine avait-elle plié la tête sous mon joug, qui est suave et léger, à peine avait-elle senti le sang de mon cœur tomber sur son cœur pour la régénérer, pour la dépouiller de sa barbarie et lui communiquer ma douceur et ma charité, qu'elle devint l'espoir de mes pontifes, et bientôt après, leur défense et leur soutien. Ils lui donnèrent le nom bien mérité de Fille aînée de l'Eglise.

« Or, vous le savez, tout ce qu'on fait à mon Eglise, je le regarde comme fait à moi-même. Si on l'honore, je suis honoré en elle ; si on la défend, je suis défendu en elle ; si on la trahit, je suis trahi en elle ; si on répand son sang, c'est mon sang qui coule de ses veines. Eh bien ! ma fille, je le dis à l'honneur, à la gloire de votre patrie, pendant des siècles, la France a défendu, protégé mon Eglise ; elle a été mon instrument plein de vie, le rempart indestructible et visible que je lui donnais pour la protéger contre ses ennemis. Du haut du ciel je la protégeais, elle, ses rois et leurs sujets. Que de grands hommes elle a produits, c'est-à-dire que de saints dans toutes les conditions, sur le trône comme dans les plus humbles chaumières ! Que de grands homme elle a produits, c'est-à-dire que d'intelligences amies de l'ordre et de la vérité ! Que de grands hommes elle a produits, c'est-à-dire que d'esprits uniquement fondés par leurs actions sur la justice et sur la vérité ! Que de grands hommes elle a produits, c'est-à-dire que d'âmes embrasées du feu brûlant de la charité ! C'est moi qui lui ai donné ces hommes qui feront sa gloire à jamais.

« Ma générosité n'est point épuisée pour la France, j'ai les mains pleines de grâces et de bienfaits que je voudrais répandre sur elle. Pourquoi a-t-il fallu, faut-il encore et faudra-t-il donc que je les arme de la verge de ma justice?

« *Quel esprit de folle liberté* a remplacé dans son cœur l'esprit de la seule liberté véritable descendue du ciel, qui est la soumission à la volonté de Dieu ! *Quel esprit d'égoïsme sec et plein de froideur* a remplacé dans son cœur l'esprit ardent de la charité descendue du ciel, qui est l'amour de Dieu et du prochain ! *Quel esprit de manœuvres injustes et de politique mensongère* a remplacé dans son cœur la noblesse de sa conduite et la droiture de sa parole, conduite et parole autrefois dirigées par la vérité descendue du ciel, qui est Dieu lui-même !

« Je vois encore, je verrai toujours dans le royaume de France, des hommes soumis à ma volonté, des hommes amis de la vérité : mais à cette heure, ma fille, le nombre en est petit. Aussi elle brise le trône de ses rois, exile, rappelle, exile encore ses monarques ; souffle sur eux le vent des tempêtes révolutionnaires, et les fait disparaître comme les passagers d'un navire englouti dans les abîmes de l'Océan. A peine leur reste-t-il dans ce naufrage une planche de salut qui les mène quelquefois au rivage. Je lui ai suscité des rois : elle en a choisi d'autres à son gré.

« N'a-t-elle point vu, ne voit-elle pas que je me sers de sa volonté pour la punir, pour lui faire lever les yeux vers moi.

« Ne trouve-t-elle pas aujourd'hui pénible et onéreux le joug de son roi? Ne se sent-elle pas humiliée devant les nations ? Ne voit-elle pas la division parmi les esprits de ses populations ? Elle n'est point en paix. Tout est dans le silence à la surface ; mais tout gronde, tout mugit, tout fermente en dessous, dans le peuple, dans ceux qui se trouvent immédiatement au dessus du peuple, comme parmi les grands. L'injustice marche tête levée et semble être revêtue d'autorité ; elle n'a pas d'obstacle, elle agit comme elle veut agir.

L'impiété fait ses préparatifs pour dresser son front orgueilleux et superbe dans un temps qu'elle ne croit pas éloigné et qu'elle veut hâter de tout son pouvoir. *Mais en vérité, je vous le dis, l'impiété sera renversée, ses projets dissipés, ses desseins réduits à néant à l'heure où elle les croira accomplis ou exécutés pour toujours*.

« France ! France ! combien tu es ingénieuse pour irriter et pour calmer la justice de Dieu ! Si tes crimes font tomber sur toi les châtiments du ciel, *la vertu de charité* criera vers le ciel : Miséricorde et pitié, Seigneur ! Il te sera donné, ô France, de voir les jugements de ma justice irritée, dans un temps qui te sera manifesté et que tu connaitras sans crainte d'erreur; mais tu connaitras aussi les jugements de ma compassion et de ma miséricorde, et tu diras : Louange et remerciement, amour et reconnaissance à Dieu, à jamais, dans les siècles et dans l'éternité.

« Oui, ma fille, au souffle qui sortira de ma bouche, les hommes, leurs pensées, leurs projets, leurs travaux disparaitront comme la fumée au vent.

« Ce qui a été pris sera rejeté, ce qui a été rejeté sera pris

(1) *Vie et Œuvres de Marie Lalaste*, lettre XXV, t. III, p. 403, Paris, Bray, 1872.

de nouveau. Ce qui a été aimé et estimé sera détesté et méprisé ; ce qui a été méprisé et détesté sera de nouveau estimé et aimé.

« Quelquefois un vieil arbre est coupé dans une forêt, il n'en reste plus que le tronc ; mais un rejeton pousse au printemps, et les années le développent et le font grandir, il devient lui-même un arbre magnifique, l'honneur de la forêt.

« Priez pour la France, ma fille, priez beaucoup, ne cessez point de prier ».

LES SORCIERS, VENDEURS DE VENT

Il y a tant de choses à dire sur les phénomènes que l'on constate tous les jours, que la place nous reste rarement pour parler des vieux ouvrages qui traitent des questions qui nous intéressent. Que de citations curieuses nous pourrions mettre sous les yeux de nos lecteurs ! Ils en jugeront par les pages que nous reproduisons ci-dessous. Les premières sont détachées du *Voyage des pays septentrionaux,* par le docteur de la Martinière, 2e édit., Paris 1676, 4 vol. petit in-8°, dédié à MM. les prévôts des marchands et échevins de la ville de Paris.

Page 136 : « Sachans que ceux qui habitent le pays de « dessus le cercle, ainsi que les habitants des côtes du « *Finische Scher* ou *Mer de Finie*, sont presque tous sorciers « et disposent des vents à leur volonté, nous mîmes la cha- « loupe en mer, pour en aller acheter à un village le plus « proche, nous adressans un principal nigromancien du lieu, « auquel ayans dit où nous voulions aller et demandé s'il ne « nous en pouvait pas fournir pour jusques au Nourmans « koimore, il nous répondit que non, son pouvoir ne s'es- « tendant que jusques aux promontoires de Rouxella, et « voyans que nous en étions encore fort éloignés, et que de « là nous pouvions facilement aller au cap du Nord, cela « nous obligea de le faire venir sur notre vaisseau, pour « faire marché avec lui. Et pour cet effet, il prit un esquif « de pescheur, dans lequel il se mit avec trois de ses cama- « rades, et entrèrent à notre bords ici estans, nous convînmes « avec eux pour le vent, de la somme de dix *kronen* qui « valent vingt livres de France, et une livre de tabac que nous « leur donnâmes. Et eux, pour notre argent et notre tabac, « attachèrent à un coin de notre voile du mast d'avant, un « lambeau de voile de la longueur d'un tiers d'aulne, large « de quatre doigts, auquel il y avait trois nœuds, puis se re- « tirèrent dans leur esquif, pour s'en retourner.

« Ils ne furent pas plustost sortis de nostre bord, que « nostre patron défit le premier nœud du lambeau et aussitost « un vent d'Ouest-Sud-Ouest s'éleva, le plus agréable du « monde, qui nous poussa à plus de 30 lieues au-delà du « Maëlstroom, sans estre obligés de dénouer le second nœud.

. . . .

« Le vent commençant à varier et se voulant tourner au « Nord, nostre patron dénoua le second nœud, ce qui fit que « le vent nous demeura favorable jusques aux montagnes de « devant Rouxella.

« Comme nous approchions du cap, le vent venant à man- « quer, nostre patron dénoua le troisième nœud. Le dernier « nœud estant défait, il s'éleva, quelque peu après, un vent « de Nord-Nord-Ouest si furieux qu'il semblait que le « firmament vouloit tomber sur nous, et que Dieu, par une « juste vengeance, nous vouloit exterminer, pour la faute « que nous avions commise d'avoir adhéré aux sorciers. Ne « pouvant pas tenir aucune voile, nous fûmes contraints de « nous abandonner à la mercy des flots.

« Le troisième jour, il survint une bourrasque qui nous « jeta sur un rocher à environ trente lieues au dessus du cap, « où chacun se mit à crier, demandant pardon à Dieu de bon « cœur... Par un bonheur extraordinaire... nostre vaisseau « n'eut d'autre mal qu'au-dessous de la quille où il y eut un « trou..., ce qui nous obligea de pomper. La quatrième jour, « le vent estant appaisé... devint en quelque façon favorable.

Page 147 : « Ces Lapons, quoyque Luthériens de religion, « et qu'ils ayant des prestres pour les instruire, sont pres- « que tous sorciers et ne laissent pas d'adhérer au diable... « S'ils rencontrent un animal qui leur soit suspect, ils s'en « retournent et ne sortent de leur logis de toute la journée, « si, à la pesche, ayans retiré leurs rets, ils ne prennent « qu'un poisson, tenans cela à mauvaise augure, ils s'en « retournent, sans plus vouloir pescher davantage. »

Page 151 : « Dans chaque maison de Lapons, il y a un « gros chat noir, duquel ils font graud estime, parlant à « luy comme s'il avoit de la raison. Ils ne font rien qu'ils ne « luy aient communiqué ; croyans qu'il leur aide en leurs « entreprises, et ne manquant point, tous les soirs, de sor- « tir de leurs cabanes pour le consulter, et il les suit partout « où ils vont, tant à la pesche qu'à la chasse. Quoyque ce « animal ait la figure d'un chat, par son regard qui est « espouventable ; j'ay crû et croy encore que c'est un diable « familier. »

Page 185 : « Nous vîmes un Lapon qui alloit à la chasse. « Il avoit en une main un dard, de l'autre un arc, derrière « son dos un carquois plein de flèches, et un gros chat noir « qui le suivoit. »

Page 190 : « En attendant, nous régalasmes les habitans « de Varanger avec de l'eau-de-vie et du tabac, afin qu'ils « ne nous fùssent pas contraires en nostre départ, et qu'ils « nous fîssent avoir un bon vent. De quoy ils furent recon- « naissans ; car cinq jours après, il s'éleva un vent le plus « agréable du monde, et propre pour sortir de cette petite « mer. »

Page 299 : « Les Islandais ont presque tous des *trolles* « qui sont diables familiers, qui les servent comme fidèles « serviteurs, les advertissans des accidents et maladies qui « leur doivent arriver, les réveillent lorsqu'ils dorment, pour « aller pescher, quand il y fait bon ; et s'ils y vont sans leur « avis, ils ne prennent rien.

« Ils sont si experts en l'art magique, qu'ils font voir aux « estrangers ce qui se passe en leurs maisons, même leurs « pères, mères, parents et amis qu'ils désirent, soient vivans « ou morts, et vendent aussi le vent aux navigeurs, pour

« aller où bon leur semble. Le commis de Kirkebar et d'au-« tres m'ont assuré que ceux qui sont à la pesche en bas « d'Hécla, le jour qu'il se donne quelque bataille en quel-« ques lieux de l'Europe, voyent les diables entrans en sor-« tans de cette montagne, y menans les âmes et en allans « quérir.

« S'il arrive que quelques-uns de leurs amis soient morts, « les cherchans, s'apparaissent à eux tout tristes, leur ra-« contans comme ils sont morts et au diable qui leur est un « rigoureux maistre, que l'on n'a que faire de se mettre en « peine d'eux, et qu'ils vont en Hécla.

Manière de conduire les rennes en Laponie. *Ibidem, page 157* : « Estans prests à partir, nostre hoste à qui les « rennes appartenoient, marmota à l'oreille de chacun quel-« ques paroles, leur disant, à ce que je croy, le lieu où ils « devoient nous mener; et aussitost ils prirent un élan si « grand que nous crûmes estre emportés par les diables, et « continuant ainsi leur course par monts et par vaux, sans « tenir de chemin frayé, toute la journée, jusques à sept « heures du soir, ils nous menèrent à un village assez grand, « où ils s'arrestèrent tout court à la quatrième habitation du « lieu, où ils frappèrent tous du pied contre terre ».

Pages 164-165 : « Nons arrivasmes à un petit village « de huit cabanes, basty sur une haute montagne, où il n'y « avoit personne.......

« Ayant demeuré là environ une heure, notre truchement « qui savoit faire aller les rennes, aussi bien que les autres « Lapons, ont bien de la peine à les faire passer outre, ce « lieu leur estant borné, ce qui le contraignit de faire des « cérémonies estranges, allant dans le bois seul, puis reve-« nant parler à l'oreille de ses animaux, et cela par quatre « ou cinq fois, après quoi ils se mirent à aller, ne courant « pas si fort qu'auparavant ».

Vo ci la manière de couper les trombes en mer, un autre extrait, tiré celui-ci du *Voyage de M. de Thévenot au Levant*, 3e édition, 5 vol. in-12°, Amsterdam, Le Cène, 1727, tome 4, p. 661-662.

« Si la trombe est à la portée du canon, et quand ils sont « assez heureux pour adresser juste quelque coup, ils ne « manquent pas de la couper net : c'est ainsi que l'on en « use sur la Méditerranée. Que si cela ne réussit pas, ils ont « recours à cette superstition que je ne voulus pas faire, « quoique je la susse, l'ayant apprise dans mes premiers « voyages. Un d'eux se met à genoux au pied de l'arbre du « maestre (*grand mast*), et tenant d'une main un couteau à « manche noir, sans lequel ils ne s'embarquent jamais, pour « ce besoin, il lit le saint Evangile de saint Jean, et dans le « temps qu'il vient à prononcer ces sacrées paroles : *Et « verbum caro factum est et habitavit in nobis*, il se tourne « du côté de la trombe, et donne un coup de couteau en « l'air, comme s'il la voulait couper ; et ils disent qu'elle « reste effectivement coupée, et laisse tomber avec un grand « bruit toute l'eau qu'elle tenait. Voilà comme il m'a été « rapporté par plusieurs Français qui l'avoient, disaient-ils, « éprouvé eux-mêmes. S'il est vrai que cela ait réussi, je ne « le sais pas ; mais pour le couteau à manche noir, c'est une « superstition criminelle qui peut être accompagnée de quel-« que pacte implicite avec le démon; et je ne crois pas qu'un « chrétien puisse en conscience s'en servir. Pour ce qui est « de la vertu de ces saintes paroles qui font, pour ainsi dire, « ressouvenir Dieu de l'Alliance qu'il a faite avec l'homme, « je ne doute point qu'étant prononcées avec dévotion sans « y mêler de superstition, elles ne soient très efficaces pour « attirer la miséricorde de Dieu sur nous dans toutes sortes « de rencontres ».

ÇA ET LA

Mgr Méric et Tilly

Il y a quelque temps l'*Echo du Merveilleux* constatait la coïncidence de la mort de Mgr Méric et de l'introduction de la cause de Tilly en cour de Rome, devant le Saint-Office.

Voici ce que le prélat défunt écrivait quelques semaines avant sa mort, à un prêtre du diocèse de Bayeux, qui lui avait demandé son appréciation d'alors :

Honfleur, le 11 août 1905.

« Monsieur le Curé,

« Je me suis occupé, autrefois, de Tilly, pour répondre au témoignage de confiance que Mgr Hugonin avait bien voulu me donner.

« Depuis cette époque, il y a longtemps, je suis resté étranger aux événements dont vous me parlez, et je suis bien décidé à ne plus m'en occuper.

« Je vous remercie des souhaits que vous m'exprimez pour le rétablissement de ma santé bien compromise, et je vous prie d'agréer l'assurance de mon dévouement en Notre Seigneur.

« E. Méric. »

Un mois plus tard, le même prélat assurait, chez lui, verbalement, au même prêtre qui avait reçu la lettre qu'on vient de lire, qu'il regrettait de s'être occupé des faits de Tilly et qu'il n'attachait plus d'importance à certaine photographie dont on avait tant parlé à l'époque.

Il s'agit, les anciens lecteurs de l'*Echo* se le rappelleront, d'un cliché de la voyante Marie Martel, pris *subrepticement*, malgré sa volonté formelle, exprimée maintes fois, et celle de son entourage ; cliché dont on abusa tant et tant, à l'époque, contre la qualité des extases de cette voyante !

On voit ce qu'il en reste : des regrets tardifs de l'un de ceux qui s'en étaient momentanément servi, contre elle et contre l'ensemble de ses visions !

Nous sommes autorisé par qui de droit à divulguer ces détails, non sans quelque valeur, voire même assez intéressants.

Une vision de Léon XIII en 1886 ?

Le 6 janvier 1884, un décret pontifical ordonnait des prières à la fin de chaque messe basse : *3 Ave*, le *Salve Regina* et *une seule oraison*.

Deux ans plus tard, vers la fin de l'année 1886, une invocation à saint Michel y fut ajoutée. Or, c'était là *une innovation liturgique qui fit beaucoup parler alors*, écrivait, le 25 décembre dernier, un prélat romain aussi distingué qu'érudit, Mgr Battandier.

Que s'était-il donc passé entre ces deux dates?

Voici le récit qui nous avait été envoyé il y a quelques années, et qu'un ami, mieux renseigné que nous encore, nous a confirmé tout dernièrement, en le précisant :

« Il y avait quelque temps déjà que le Saint-Père (Léon XIII) avait prescrit les premières prières ci-dessus, lorsque, un jour, en célébrant la sainte Messe, il eut cette vision : « La terre lui apparut comme enveloppée » de ténèbres et, d'un abîme entr'ouvert, il vit sortir une » légion de démons qui se répandirent sur le monde pour » détruire les œuvres de l'Église et s'attaquer à l'Église » elle-même, qui fut réduite à l'extrémité. C'est alors que » saint Michel apparut et que, de son épée, il refoula les » esprits mauvais dans l'abîme. »

Le prélat romain qui tenait de la bouche même de Léon XIII le récit de cette vision symbolique est Mgr Termoz, consulteur de la S. Congrégation des Evêques et Réguliers, ancien vicaire général d'Albi ; il vivait encore dans le courant de l'année qui vient de finir.

R,. *prêtre.*

Un cas de voyance.

Une lectrice nous envoie le récit suivant :

Un jeune homme d'une vingtaine d'années avait disparu subitement du domicile de ses parents.

Ceux-ci, très inquiets, entendirent parler de Mme Angèle, le sujet de Mme Renault. Ils vinrent la trouver avec des vêtements ayant appartenu au disparu.

Souffrante ce jour-là, la jeune voyante ne leur dit rien qui vaille, et les consultants se retirèrent fort découragés. Ils devaient revenir le lendemain, sur l'invite que leur en fit Mme Renault.

La nuit suivante, Mme Angèle fut tourmentée par le souvenir de l'angoisse des malheureux parents. A son réveil, elle déclara :

« Le jeune homme a eu une violente discussion avec des camarades ; ils se sont battus. Il a été frappé d'un coup de couteau mortel, et jeté à l'eau. Actuellement, il est à la Morgue, tellement défiguré que sa famille elle-même ne peut le reconnaître. »

C'était l'exacte vérité ; le corps fut retrouvé sur les dalles du lugubre établissement où, à grand'peine, on parvint à l'identifier.

Comment je devins spirite ET Comment je cessai de l'être

(*Fin.* Voir les numéros 208 à 215)

J'ai, dans le précédent numéro, terminé ma relation, en disant que, jusqu'à l'année dernière — époque où des faits étranges de ma vie me remirent de nouveau en contact avec le monde occulte — les *forces intelligentes de l'Invisible* m'avaient absolument laissé vivre en paix, tout à mon travail d'écrivain et au soin d'élever mes deux fillettes.

Il n'est point encore temps de raconter les phénomènes — non moins mystérieux, non moins remarquables que ceux que j'ai narrés — auxquels j'ai assisté depuis cette époque, que j'ai subis en partie et qui — je le sais, — ne sont rien à côté de ceux qui m'ont été annoncés.

Un jour, je me ferai un devoir de les porter à la connaissance des lecteurs ; mais il importe maintenant de terminer, en disant comment d'abord spirite convaincu, la raison et l'étude réfléchie des phénomènes m'ont fait abandonner cette philosophie.

Mon intention était — lorsque je commençai à publier cette *relation absolument véridique* d'exposer longuement mes idées à ce sujet, mais Gaston Mery nous ayant fait connaître clairement (nº 213 du 15 novembre dernier) dans son étude « De la nature des esprits » ses opinions sur la théorie spirite, opinions qui sont absolument les miennes — je n'insisterai pas.

Toutefois, en y renvoyant le lecteur je me contentera de résumer en quelques lignes les points essentiels qui m'ont frappé et fait abandonner cette doctrine.

Je l'avoue avec franchise, le spiritisme, pas plus que les autres philosophies spiritualistes du reste, dans leur essai d'explication de la nature des esprits, ne saurait être entièrement dédaigné et encore moins raillé ! Toute doctrine qui a pour raison la morale, et pour but Dieu, est respectable ; mais le malheur, c'est que toutes les écoles spiritualistes font reposer leur enseignement sur *des hypothèses.*

Elles formulent toutes des opinions pour expliquer des phénomènes tangibles, mais ne les soutiennent pas par des preuves irréfutables.

On me dira que vouloir prouver matériellement des choses ayant une cause immatérielle est fort difficile, sinon impossible ; d'autre part, ces écoles se retranchent derrière les visions de leurs voyants et affirment que si les incrédules étaient aptes à voir l'invisible, ils seraient convaincus.

C'est possible, mais ce ne sont pas là des raisons pour faire triompher une thèse. Notre siècle est éminemment sceptique et demande des preuves pour croire et il a raison. Si l'Au-delà ne s'était pas manifesté à moi-même, il est probable que toutes les théories spiritualistes m'auraient laissé absolument frigide et je serais certainement encore l'athée de jadis.

« Heureux ceux qui croient sans voir, a dit le Christ, leur foi les a sauvés ! » Oui, heureux les croyants ! Mais, hélas ! combien d'incrédules pour un des autres.... surtout en notre xxe siècle !

Quoi qu'il en soit, la raison affirme que c'est à celui qui propose une explication de l'appuyer par des preuves certaines, et le Christ lui-même ne dédaigna pas de montrer ses plaies à saint Thomas qui doutait de sa résurrection.

Ceci dit — et sans entrer dans des discussions

d'ordre philosophique pour réduire à néant la théorie spiritique, en nous appuyant sur d'autres doctrines qui, elles-mêmes, ne sont pas davantage prouvées — résumons les *preuves palpables* que nous apportons pour appuyer la deuxième partie de notre titre : « *Comment je cessai d'être spirite* ».

⁂

Les Spirites prétendent que les seules âmes des hommes produisent, désincarnées par la mort, toutes les manifestations de l'Au-delà.

Si cela était :

1° Les Matérialisations ne vitaliseraient sur le plan terrestre que des « esprits », et non *des conceptions, des idées, des images, de pures créations de l'imagination*. Voir la *Clef des Grands Mystères* où Eliphas Levi cite des matérialisations d'individus qui n'avaient jamais existé, et la lettre d'Ed. Dace dans l'*Echo du Merveilleux*, du 15 décembre 1905, p. 471, tendant à la même démonstration.

2° Les signes ou paroles sacrées des religions ne feraient pas fuir des esprits ayant été des hommes, puisque, vivants, un signe de croix et l'eau bénite n'ont jamais fait reculer un athée; un pentagramme, un spirite; un mot cabalistique, nos mandarins officiels.

3° L'esprit évoqué ne reflèterait pas le plus souvent l'opinion des expérimentateurs, ne serait pas catholique parmi des catholiques, protestant parmi des protestants, etc., et l'arrivée de nouvelles personnes étrangères dans le groupe ne modifierait pas les opinions déjà émises par lui.

4° Tous les voyants de toutes les religions et doctrines ne verraient que des êtres à forme humaine et non des anges, des génies, des démons et des animaux.

5° Le médium, s'il subissait uniquement le pouvoir des esprits et *n'en créait pas de toute pièce*, ne les empêcherait pas de se manifester, même à son insu, fait que nous avons su dernièrement s'être produit dans un cercle spirite après que nous eûmes ordonné, au préalable, au médium de ce cercle — et qui était un sujet hypnotisable — de s'opposer inconsciemment, à son réveil, à toute manifestation spirite.

Le sujet, suggestionné par nous en sommeil hypnotique, obéit en tout point à notre ordre. Les communications spirites furent *absolument interrompues*, au grand étonnement du médium et au non moins grand désespoir de nos braves spirites, qui n'y comprenaient plus rien, ignorant qu'une volonté non présente empêchait en réalité les phénomènes d'extériorisation et de création de la force psychique du médium,

Voilà plus de preuves qu'il n'en faut pour détruire en partie la doctrine spirite qui n'admet ni démon, ni ange, ni élémental, et encore moins le pouvoir créateur de la pensée.

Mais, me direz-vous peut-être, lecteur : « Quelle est donc votre opinion sur les phénomènes que vous avez vus, car, certainement, vous en avez une ? »

Certes, j'en ai une..., que je crois excellente... naturellement ! Mais comme je ne puis pas la prouver matériellement ; qu'elle est basée, surtout, sur ma *Foi*, parce que conforme à mon éducation, mon instruction, mon tempérament, mon idéation et enfin mes aspirations, je ne puis la livrer comme « vérité » et la garde par suite pour moi.

Dans l'occulte, dès que l'on essaye une explication, il faut être très prudent ; n'avancer qu'à bon escient ; s'arrêter dès que le terrain n'est plus solide, et surtout avant d'affirmer : « Telle chose est ceci ! » dire d'abord : « Telle chose n'est point cela ! »

C'est en éludant peu à peu tout ce que ne sont pas les forces occultes que l'on pourra peut-être arriver à savoir ce qu'elles sont en réalité.

Jusque-là, comme le sage, abstenons-nous d'une explication prématurée, et cherchons sans parti pris comme sans faiblesse...

LÉON COMBES.

LES LIVRES

Le Tarot, par J.-G. BOURGEAT, Chacornac éditeur.

Un ouvrage qui mériterait mieux qu'une simple notice biographique, et sur lequel nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir, vient de paraître à la librairie Chacornac, 11, quai Saint-Michel, sous ce titre *Le Tarot*.

L'auteur est M. J.-G. Bourgeat, que nos lecteurs connaissent bien et qui a publié déjà un ouvrage très remarqué sur *La Magie*.

Dans son nouveau livre, M. Bourgeat, qui considère le Tarot comme l'instrument le plus parfait de divination, s'efforce d'établir définitivement la signification divinatoire de chacun de ses arcanes.

« Notre livre, dit-il, s'adresse à tous, croyants ou sceptiques ; pour les premiers, l'étude et le maniement des arcanes du tarot deviendra un puissant moyen d'exercer et de développer leurs facultés intuitives ; les seconds y trouveront une récréation captivante et agréable, source de sages réflexions et de pensées philosophiques. »

Illustré de nombreuses vignettes, écrit dans un style clair, divisé à merveille, ce petit volume a sa place indiquée dans la bibliothèque de tous ceux qui s'intéressent au Merveilleux.

Bien entendu, nous n'en acceptons pas, sans réserves, toutes les données. Nous croyons cependant qu'il est indispensable de le lire, si l'on veut avoir sur ce vieux procédé de divination une impression juste et documentée.

Le Gérant : GASTON MERY.

Paris. — Imp. Jean Gainche, 15, rue de Verneuil.
Téléphone 724-78